



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2466  
6 novembre 2015  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **lutte**

## **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal  
**d'Arlette Laguiller**

# **Élections régionales**

# **Faire entendre**

# **le camp des**

# **travailleurs**



## **Climat**

**Hollande**  
**brasse du vent**  
**en Chine**

page 6

## **Code du Travail**

**Une réforme**  
**dictée par**  
**le patronat**

page 16

## **Turquie**

**Succès**  
**d'Erdogan,**  
**à quel prix?**

page 6

# Élections régionales : le gouvernement craint une gifle ? Il la mérite !

Le gouvernement a annulé les impôts locaux pour les retraités modestes qui en étaient exonérés jusque-là. À entendre certains, ce geste serait presque la preuve qu'il est de gauche !

Si l'on en croit ses explications, il aurait « oublié » cette année de neutraliser l'effet de la suppression de la demi-part des veufs sur le calcul du revenu fiscal de référence, décidée en 2008 sous Sarkozy. Mais c'est plutôt la preuve de sa nullité ! Car, à un mois des élections régionales et pour un gouvernement qui s'est engagé à une « pause fiscale », cela ne pouvait pas plus mal tomber.

Cette affaire est surtout révélatrice de la continuité politique entre la gauche et la droite. Car Hollande aurait pu annuler purement et simplement l'ignominie de Fillon. Non seulement il ne l'a pas fait, mais il en a même rajouté une couche en soumettant à l'impôt la majoration de pension pour les couples ayant élevé trois enfants.

Quant à cette décision électoraliste, elle n'annule même pas toutes les conséquences de la réforme Sarkozy. En effet, si le gouvernement promet d'exonérer ceux qui sont nouvellement imposables, il ne parle pas des 650 000 autres dont les taxes ont augmenté. Ces retraités ont vu aussi augmenter leur CSG, de 500 euros en moyenne, et surtout ils ont perdu toute une série d'aides sociales, toutes choses que le gouvernement ne compte pas réparer.

Hollande a entériné et aggravé toutes les mesures antiouvrières de Sarkozy, que ce soit sur les impôts, les retraites, le temps de travail ou les droits ouvriers.

Et, on l'a vu avec Air France, ils ont tous condamné le coup de colère des salariés. Cela a été « gauche-droite-FN même combat » contre les travailleurs. Même aujourd'hui, alors qu'Air France a annoncé avoir réalisé 500 millions de bénéfices nets au troisième trimestre, le gouvernement intervient-il pour refuser le plan de licenciements ? Non, il continue de soutenir la direction et ses mensonges sur les difficultés de la compagnie !

Et que dire du dernier accord sur les retraites complémentaires, qui ratifie de fait le départ à la retraite pleine à 63 ans ? Le gouvernement ose faire passer ce recul pour une « liberté ». « Chacun aura le choix », prétend-il. Ceux qui veulent travailler plus longtemps pour toucher une retraite entière le

pourront, et ceux qui voudront partir à 62 ans aussi.

Comme si cela pouvait être des choix pour les salariés. Comme si les travailleurs n'étaient pas acculés à travailler toujours et encore pour pouvoir boucler les fins de mois. Comme s'ils n'étaient pas soumis aux pressions patronales et usés par le travail !

Hollande, Sarkozy et Valls se retrouvent dans le même cynisme, la même arrogance et le même mépris de classe. Alors, oui, les classes populaires ont bien des raisons de se détourner du Parti socialiste.

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre. Le PS fait mine de s'inquiéter que cet écœurement ne fasse le lit de l'abstention et du Front national, mais il est le premier responsable de ce que nombre de travailleurs se sentent perdus et déboussolés. Les électeurs des classes populaires ont fondé leurs espoirs tantôt sur la droite, tantôt sur la gauche, pour se rendre compte que c'était bonnet blanc et blanc bonnet. Aujourd'hui il en est qui se raccrochent à une nouvelle tromperie, celle du Front national.

Car croire que le FN changera quoi que ce soit pour les classes populaires est une nouvelle forme d'illusion, en pire. C'est une illusion qui détourne les travailleurs du combat qu'ils ont à mener contre le grand patronat. C'est une illusion d'autant plus dangereuse pour les travailleurs qu'elle porte le poison de la division entre les exploités.

Combattre l'influence des Le Pen dans les milieux populaires et combattre la politique antiouvrière du gouvernement ne doit faire qu'un.

C'est en dénonçant la politique de Hollande et l'usurpation qu'il fait du mot « socialiste », c'est en défendant une politique de classe, que les travailleurs retrouveront des perspectives. Il faut que tous ceux qui se sont reconnus dans la colère des salariés d'Air France puissent l'exprimer. Il faut que tous ceux qui veulent montrer qu'il existe une opposition ouvrière au gouvernement puissent le faire.

Ce sera le sens des listes que Lutte ouvrière présentera dans ces élections régionales. Le vote pour les listes « Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs » sera sans ambiguïté. Ce sera un vote de classe qui affirmera la nécessité pour les travailleurs de se battre pour leur peau, contre le patronat et tous les partis à ses ordres.

## Au sommaire

<b>RÉGIONALES</b>		Le "front républicain" face au FN	7	Électrification de l'Afrique	10
Les listes Lutte ouvrière	4	Arry-Moselle : le FN contre les migrants	7	<b>ENTREPRISES</b>	
Les réunions publiques	4	Réfugiés à Varennes-sur-Allier	7	Assistance publique - Hôpitaux de Paris	12
<b>AGENDA</b>		Commando antiétrangers à Bastia	7	La Poste - Lyon	12
Fêtes de Lutte ouvrière	4	Réforme du code du travail	16	Air France	13
<b>LEUR SOCIÉTÉ</b>		Une émission sur le stalinisme	16	Renault Trucks - Lyon	13
Réfugiés de Calais	3	Fil rouge	16	Usine d'amiante Aulnay-sous-Bois	13
Hollande et les frontières	3	<b>DANS LE MONDE</b>		Continental Sarreguemines	14
Expulsions locatives	3	Turquie	8	Continental Toulouse	14
Dotations des communes	5	Pologne	8	Fusion GE - Alstom	14
Retraites complémentaires	5	Arabie saoudite	9	Smart - Hambach	15
Évasion fiscale	5	Côte d'Ivoire	9	ArcelorMittal Dunkerque	15
Climat	6	États-Unis : Fiat Chrysler	10	<b>IL Y A 50 ANS</b>	
Le diesel et les patrons de l'automobile	6	Argentine	10	29 octobre 1965 : l'assassinat de Ben Barka	11
Prêt à taux zéro	6	Minerais de sang	10		

## Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

# Réfugiés à Calais : la politique du gouvernement en accusation

Le jugement rendu par le tribunal administratif de Lille le 2 novembre a reconnu le bien-fondé d'une action en justice intentée en urgence par Médecins du monde et le Secours catholique, aux côtés de demandeurs d'asile soudanais, érythréens, irakiens, afghans et syriens. Par cette procédure, les deux associations entendaient obliger l'État à prendre à Calais des mesures « de nature à répondre, sans condition et sans délai, aux besoins essentiels et vitaux des exilés », ont-elles expliqué dans un communiqué.

Le tribunal a donné 48 heures à l'État pour se préoccuper des mineurs

isolés en situation de détresse, huit jours pour créer cinquante latrines et dix points d'eau supplémentaires par rapport aux... trois existant, huit jours également pour assurer le ramassage des ordures ménagères et dégager un accès pour les services d'urgence.

Il n'est pas dit que cela soit suivi d'effet, car le tribunal n'a prévu qu'une astreinte très limitée – 100 euros par jour – en cas de non-exécution de ces mesures. Si c'est une « forme de victoire », comme l'a déclaré un responsable de Médecins du monde, elle reste très limitée. Le tribunal s'est refusé à prendre en compte la carence de l'État

en matière médicale. Il a aussi refusé la réquisition de bâtiments inoccupés et n'a pas voulu entendre parler des atteintes de l'État au droit d'asile, alors que, tout récemment, des dizaines de réfugiés de Calais ont été envoyés arbitrairement dans des centres de rétention à l'autre bout de la France.

Cette décision du tribunal ne mettra pas fin à la situation révoltante subie par les six mille hommes, femmes et enfants parqués dans la « jungle » de Calais, ni à la politique indigne du gouvernement qui en est à l'origine.

Jean Sanday



## Hollande, l'humanité d'une caisse enregistreuse

L'Autriche ayant annoncé la construction d'une barrière à sa frontière avec la Slovénie, également membre de l'Union européenne, Hollande a appelé le 30 octobre « à ne pas ériger de murs à l'intérieur de l'Europe ».

Il ne s'agit pas là, de la part du président français, d'un sursaut d'humanisme, mais de la défense des intérêts bien compris du capital européen. Un mur entre deux pays de l'Union n'empêche en effet pas seulement les migrants de passer, il retarde et gêne la circulation des citoyens européens et, surtout, des marchandises. Car construire un mur implique de bloquer et

de fouiller tous les camions qui passent les postes frontières. Sinon, à quoi sert la barrière ?

Or les capitalistes des grands pays européens, français et allemands au premier chef, ont des usines dans les pays de l'Est. Renault a une usine en Slovénie, PSA en Slovaquie, etc. Leur production doit circuler librement, sans que des foules de douaniers et de policiers les retardent en regardant sous chaque voiture pour y débusquer un malheureux fuyant la misère. D'autant que les capitalistes essaient de travailler à flux tendu à l'échelle du continent. Il ne s'agit pas de leur faire

perdre une seconde, c'est-à-dire un centime.

Il n'en va pas de même pour les frontières extérieures de l'Union : les flux de marchandises y sont bien moindres, la plupart d'entre elles circulant d'un continent à l'autre par la voie maritime. Le président a achevé sa déclaration en affirmant qu'il faut « assurer la frontière extérieure ». Pour lui, les migrants peuvent bien se noyer en Méditerranée ou mourir dans les camps turcs, se prendre dans les barbelés de Melilla ou errer dans le désert libyen. Si Hollande est préoccupé, c'est pour la rentabilité du capital.

Paul Galois

## Expulsions locatives : augmentation avant la trêve hivernale

Le 1<sup>er</sup> novembre est entrée en vigueur la trêve hivernale qui interdit toute expulsion de locataires jusqu'au 31 mars. Les associations de défense des locataires ont dénoncé un pic des expulsions juste avant le début de cette période et leur augmentation constante chaque année, en particulier depuis la crise de 2008.

En 2014, un peu plus de 132 000 décisions d'expulsion ont été

prononcées par la justice, soit une hausse de 4,8% par rapport à l'année précédente. Parmi elles, celles réalisées avec l'intervention de la police ou de la gendarmerie sont en augmentation de 15% par rapport à 2013. Elles ont été au nombre de 11 600 en 2014.

Une violence que ceux qui dirigent cette société n'hésitent pas à exercer contre les plus pauvres.

A. L.

## AGENDA

### Fêtes de Lutte ouvrière

#### Bordeaux

**Samedi 7 novembre**  
à partir de 11 h 30  
Salle Son-Tay,  
47 rue de Son-Tay

#### Rouen

**Samedi 7 novembre**  
à partir de 17 h  
Palais des Congrès de  
Oissel

#### Fourmies

**Samedi 7 novembre**  
à partir de 17 h  
Espace Mandela

#### Dijon

**Dimanche 8 novembre**  
à partir de 11 h  
Espace municipal  
Jean-Bouhey à Longvic

#### Grenoble

**Samedi 14 novembre**  
à partir de 15 h  
Le Prisme – Seyssins

#### Reims

**Dimanche 15 novembre**  
à partir de 11 h  
Salle Rossini, devant le  
supermarché Courlancy

#### Strasbourg

**Samedi 14 novembre**  
à partir de 16 h  
Foyer Saint-Ignace,  
15, chemin du Kammerhof  
à Strasbourg-Neuhof

#### Compiègne

**Samedi 14 novembre**  
à partir de 18 h  
Salle des fêtes,  
rue de la République  
à Margny-lès-Compiègne

## À Paris

élections régionales des 6 et 13 décembre 2015 - Île-de-France

**Meeting de la liste**  
**lutte ouvrière**  
Faire entendre le camp des travailleurs

Avec

**Nathalie Arthaud**  
Tête de liste en Île-de-France



**Jean-Pierre Mercier**  
Tête de liste en Seine-Saint-Denis

Sous la présidence  
d'**Arlette Laguiller**



**Vendredi 13 novembre**  
à 20 h 30  
**Maison de la Mutualité**

24, rue Saint-Victor, Paris 5<sup>e</sup>  
Métro Maubert-Mutualité / ligne 10

Entrée libre

## Les listes Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs

Les listes Lutte ouvrière pour les élections régionales des 6 et 13 décembre ont été déposées. Elles sont composées de femmes et d'hommes, ouvriers, employés, infirmières, enseignants, chômeurs, retraités qui appartiennent au monde du travail. Tous veulent faire entendre le camp des travailleurs, les intérêts de ceux qui font tourner toute la société, qui la portent sur leurs épaules, face aux partis politiques qui ne défendent que les intérêts des riches, ou se soumettent au système de la bourgeoisie.

Pas un jour ne passe sans l'annonce d'une nouvelle mesure en faveur des patrons et des plus nantis de cette société. Pas un jour ne passe sans une nouvelle attaque contre les travailleurs, les pauvres, les plus démunis : il en est ainsi pour le recul de l'âge du départ pour toucher la retraite complémentaire, les impôts locaux qui augmentent quoi qu'en dise le gouvernement, les prix qui flambent pendant que les salaires stagnent quand ils ne diminuent pas à cause du chantage permanent des patrons. Sans oublier des licenciements en rafales, les fermetures d'usines, les suppressions d'emplois dans les services publics.

Le patronat lutte sans relâche pour faire reculer les droits, pour aggraver

l'exploitation et encaisser toujours plus de profits. Dans cette guerre au monde du travail, il est soutenu par le gouvernement socialiste qui répond servilement à ses moindres désirs.

Pendant ce temps, les ministres, les politiciens de tout bord et les journalistes au service de la bourgeoisie monopolisent les médias pour justifier, au nom du prétendu intérêt général, la lutte de classe menée par le patronat. Quand ils parlent de la croissance, c'est pour défendre les profits du CAC 40. Quand ils évoquent la crise économique, c'est pour justifier les licenciements. Et sous prétexte de créer des emplois, ils fabriquent plus de précarité.

Beaucoup au sein des classes populaires sont

révoltés de voir les milliards s'étaler quand une partie de la population s'enfonce dans la pauvreté. Beaucoup sont en colère de voir les jeunes galérer au chômage et les anciens souffrir de plus en plus au travail. Mais ils doivent avoir un autre moyen de le dire que de se tourner vers l'abstention ou, pire, vers des partis qui en réalité sont des adversaires du monde du travail.

Certes, le bulletin de vote ne permettra pas de changer le sort des travailleurs. Le pouvoir de la bourgeoisie repose sur sa domination économique et, sans s'attaquer à celle-ci, rien ne sera possible. Mais les élections peuvent être au moins l'occasion d'exprimer ce que sont les intérêts des travailleurs, l'occasion de faire entendre leur opposition totale à la politique menée en faveur des privilégiés. Elles peuvent être l'occasion de se prononcer pour un programme.

Face au chômage, il faudra imposer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire, l'embauche des intérimaires et de toutes les



catégories de précaires.

Alors que la seule croissance est celle des profits des capitalistes et des classes privilégiées, il faudra imposer l'augmentation générale des salaires et des retraites, ainsi que leur protection par l'indexation sur la hausse des prix, des impôts et des taxes.

On nous parle des difficultés des entreprises pour justifier toutes les mesures dirigées contre les travailleurs. Mais comment se fier à la parole des capitalistes ? Face à leur mainmise totale sur l'économie, il faut exiger la levée du secret des affaires afin que la population puisse constater que les grandes entreprises et

les banques pillent toute la société avec la complicité de l'État. On verra ainsi que ces profits suffiraient largement à créer les emplois utiles et à préserver les classes populaires face à la crise de l'économie capitaliste.

Voter Lutte ouvrière, ce sera voter pour un parti qui ne cherche pas à gérer les affaires des capitalistes comme le font tous les autres. Ce sera voter pour des revendications qui expriment clairement les intérêts des travailleurs, diamétralement opposés à ceux des capitalistes. Voter Lutte ouvrière, ce sera faire entendre le camp des travailleurs.

Marion Ajar

## Les réunions publiques

### Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes

#### Poitiers

*Jeudi 19 novembre à 19 h*  
Salle Timbaud de la Maison du peuple, rue Saint-Paul  
Avec Guillaume Perchet, tête de liste régionale, et Ludovic Gaillard, tête de liste dans la Vienne

#### Angoulême

*Samedi 21 novembre à 17 h*  
MJC Louis-Aragon - Place Vitoria  
Avec Guillaume Perchet et Olivier Nicolas, tête de liste de la Charente

### Auvergne, Rhône-Alpes

#### Anancy

*Vendredi 6 novembre à 18 h 30*  
Salle Denviolet - Quartier Novel  
Avec Chantal Gomez, tête de liste régionale, et Jean-Paul Macé, tête de liste en Haute-Savoie

#### Valence

*Mardi 10 novembre à 18 h 30*  
Salle Espace, Parc des expo-

sitions - 16, avenue Georges-Clemenceau  
Avec Chantal Gomez et Adèle Kopff, tête de liste de la Drôme

#### Saint-Étienne

*Mercredi 18 novembre à 19 h*  
Maison du combattant des associations  
4, rue André-Malraux  
Avec Chantal Gomez et André Moulin, tête de liste de la Loire

#### Montluçon

*Vendredi 20 novembre à 18 h 30*  
Salle Salicis - 1, rue Lavoisier  
Avec Chantal Gomez et Michel Lachaume, tête de liste de l'Allier

### Nord, Pas-de-Calais, Picardie

#### Calais

*Samedi 7 novembre à 17 h*  
Chez Tino - 105, quai Lucien-Lheureux  
Avec Françoise Millot, tête de liste du Pas-de-Calais

#### Compiègne

*Samedi 14 novembre à 19 h*

Salle des Fêtes, rue de la République à Margny-lès-Compiègne  
Avec Éric Pecqueur, tête de liste régionale, et Roland Szpirko, tête de liste de l'Oise

#### Denain

*Mardi 17 novembre à 18 h*  
Salle du Nouveau-Monde  
4, place Pierre-Bourdin  
Avec Éric Pecqueur, tête de liste régionale et Jacky Boucot, candidat dans le Nord

#### Abbeville

*Mercredi 18 novembre à 18 h*  
Salle des Carmes  
Avec Bruno Paleni, tête de liste dans la Somme

#### Douai

*Vendredi 20 novembre à 18 h 30*  
Salle Jean-Faveau, salles d'Anchin rue Fortier  
Avec Roger Marie, candidat dans le Nord

### Bourgogne, Franche-Comté

#### Nevers

*Samedi 14 novembre à 17 h*

Salle N°2 des Éduens  
Avec Geneviève Lemoine, tête de liste de la Nièvre, et Dominique Dupuis, 2e de liste

#### Audincourt

*Jeudi 12 novembre à 18 h 30*  
Salle de l'Ancienne mairie  
73, Grande-Rue  
Avec Claire Rocher, tête de liste régionale, et Michel Treppo, tête de liste dans le Doubs

#### Decize

*Mercredi 18 novembre à 18 h*  
Salle des Fêtes  
Avec Geneviève Lemoine, tête de liste de la Nièvre

### Normandie

#### La Ferté-Macé

*Jeudi 19 novembre à 18 h*  
Centre socioculturel Jacques-Prévert - 14, rue Louis-Pasteur  
Avec Charlotte Séchet, tête de liste de l'Orne

### Provence-Alpes-Côte d'Azur

#### Arles

*Mardi 10 novembre à 18 h*

Salle Jean-et-Pons-Dedieu, 62 rue du 4-Septembre  
Avec Isabelle Bonnet, tête de liste régionale

### Pays de Loire

#### Angers

*Jeudi 12 novembre à 20 h 30*  
Salle Daviers, boulevard Daviers  
Avec Eddy Le Beller, tête de liste régionale, et Céline L'Huillier, tête de liste du Maine-et-Loire

#### Nantes

*Vendredi 20 novembre à 20h30*  
Salle de la Manu, 10 bis boulevard de Stalingrad  
Avec Eddy Le Beller, tête de liste régionale, les têtes de listes départementales Céline L'Huillier, Martine Amelin, Yves Cheère et Gilles Robin  
et Nathalie Arthaud

### Île-de-France

#### Mantes-la-Jolie

*Samedi 14 novembre à 18 h*  
Salle des Îles, allée des Îles-Éric-Tabarly, L'Île-l'Aumône  
Avec Thierry Gonnot, tête de liste des Yvelines

## Communes : le gouvernement taille dans les dotations

Mardi 3 novembre, le projet d'un nouveau mode de calcul de la dotation globale de fonctionnement des communes, la DGF, principale source de financement venant de l'État, a été repoussé par Manuel Valls, pour au moins une année. Pourtant, ce projet avait été lancé à l'initiative du gouvernement dans le cadre de sa loi de finances 2016. Mais la contestation de nombre de députés, y compris de son propre camp, l'a visiblement contraint à reculer.

Le gouvernement avait cru faire le nécessaire pour bien vendre sa marchandise. Le mode actuel de répartition de cette dotation aux communes et aux groupements de communes est, disait-il, une usine à gaz, avec un degré de complexité dépassant l'entendement. Il voulait le simplifier et le rendre plus juste.

Compliqué, il l'était, sans aucun doute. Dans le calcul de ce que touche chaque commune, il y a plusieurs dotations, de multiples composantes, des dizaines de critères, des exceptions en nombre, au fur et à mesure de ce qui a été ajouté, modifié, supprimé par les lois et les ministres successifs, sans compter les

péréquations qui transforment le résultat.

Et pourtant cette dotation représente une part très, très importante du budget des communes et des groupements de communes : 36,6 milliards en 2015. Pour une ville comme Lyon, cela représente 16 % du total des recettes, 40 % des recettes de la ville d'Alençon. Pour certaines petites communes, ce pourcentage peut être encore plus important.

Aux dires du gouvernement, deux tiers des communes seraient gagnantes avec son nouveau calcul. C'est un gros mensonge ! Car il passe sous silence la principale réforme déjà votée, déjà appliquée : le vol

d'une grosse partie de cette dotation. Elle a d'abord été gelée, à environ 41,5 milliards, de 2010 à 2013. Puis le gouvernement actuel a fait voter une amputation, toujours en cours, de 11,7 milliards d'euros sur trois ans, soit une diminution de 2 milliards chaque année de ce qui est alloué aux communes. En 2017, il restera moins de 30 milliards d'euros de dotation de l'État.

Quasiment toutes les communes sont durement touchées par cette baisse et doivent freiner leurs investissements. Des projets d'aménagement sont repoussés, des petites municipalités n'arrivent pas à financer la réforme des rythmes scolaires, ou sont obligées de sabrer dans les aides aux associations. Sans compter celles qui choisissent d'augmenter les impôts locaux, ou de diminuer certains services.

Alors, dans ces conditions, parler de réformer le calcul de la répartition est de la poudre aux yeux.

Bertrand Gordes

## Retraites complémentaires : la « liberté » de travailler plus longtemps

Vendredi 30 octobre, les représentants des organisations patronales et de trois syndicats (CFDT, CFTC et CFE-CGC) ont validé l'accord sur les retraites complémentaires du secteur privé négocié le 16 octobre dernier.

Pour les retraités actuels, l'accord se traduira par une baisse de leurs pensions. D'une part parce qu'à partir de 2016, et pour trois ans, il reconduit la sous-indexation des pensions d'un point par rapport à l'inflation. D'autre part parce que la date de revalorisation sera repoussée de sept mois.

Pour les futurs retraités, l'accord augmente le prix d'achat du point de cotisation aux caisses complémentaires, l'Arrco et l'Agirc, ce qui se traduira par une baisse du rendement du point et donc du montant des pensions servies. D'autre part, il instaure un système dit de bonus-malus.

À partir de 2019, c'est-à-dire pour les personnes nées en 1957, ceux qui décideront de partir à 62 ans, âge légal de départ en retraite,

et justifiant de la durée de cotisation requise pour bénéficier de la retraite à taux plein... ne pourront plus en bénéficier : leur pension sera en effet amputée de 10 % pendant trois ans, c'est-à-dire jusqu'à 65 ans. C'est le malus. Pour bénéficier d'une retraite complémentaire sans abattement, ils devront travailler jusqu'à 63 ans.

Ceux qui continueront à travailler après 63 ans, eux, auront droit à une augmentation de leur pension qui sera fonction de l'âge auquel ils partiront en retraite : de 10 % pendant un an pour un report de départ de huit trimestres, de 20 % pour douze trimestres supplémentaires, et de 30 % pour seize trimestres. C'est le bonus. En fait, c'est surtout une façon de noyer le poisson,

c'est-à-dire de cacher le but de la manœuvre : il s'agit de faire reculer, dans les faits sinon dans la loi, l'âge du départ à la retraite. Le Medef l'a dit clairement, expliquant par la voix d'un de ses porte-parole que « l'accord acte qu'il faut prolonger la durée du travail jusqu'à 63 ans » et qu'il doit « faire tache d'huile sur le régime général et sur celui des fonctionnaires ».

Interrogé le 19 octobre sur l'antenne de RTL, Hollande s'est réjoui de la conclusion de cet accord. Il a osé expliquer qu'il ne s'agissait pas d'un « report de l'âge légal de la retraite, qui est toujours de 62 ans » mais d'« une liberté donnée aux salariés ». Il faut oser une telle hypocrisie ! Car les futurs retraités n'auront le choix qu'entre travailler un an de plus, jusqu'à 63 ans, ou perdre 10 % de ce qu'ils touchent des caisses de retraite complémentaire, donc une part importante de leur pension.

En fait de liberté, cela ressemble plutôt à du chantage.

Jean-Jacques Lamy

## Évasion fiscale : les milliards peuvent migrer librement



Quatre organisations non gouvernementales ont publié un nouveau rapport concernant quinze pays européens, intitulé « 50 nuances d'évasion fiscale ». Pour l'absence de lutte efficace et le manque de transparence, la France est bien placée au palmarès.

Après avoir pris quelques mesures pour exiger des banques qu'elles publient des informations sur leurs bénéfices, les impôts payés et les subventions reçues, le gouvernement français a freiné des quatre fers. Il a adopté, selon le rapport, « une approche de plus en plus favorable aux entreprises : explosion des crédits d'impôt et promotion d'accords fiscaux confidentiels » : ce n'est pas une révélation mais un bilan chiffré éclairant.

Les incitations fiscales aux entreprises coûtent au budget de l'État plus de 84 milliards d'euros par an, quasiment le budget total de l'Éducation. La plus grande perte de revenus est due au crédit compétitivité et emploi (CICE) : 12,5 milliards d'euros, soit à peu près le déficit de la Sécurité sociale. En 2014, les revenus de l'impôt sur les sociétés ont baissé de 36,7 %, pendant que ceux de la TVA et de l'impôt direct ont augmenté de 5 milliards. Le crédit impôt recherche (CIR) coûtera, en 2015, 1,5 fois le budget alloué au Centre national de la recherche scientifique : il a profité à des entreprises comme le trust pharmaceutique Sanofi ou Renault, qui n'ont presque pas, ou pas du tout, recruté de chercheurs. Au passage,

le rapport signale qu'une enquête commandée par le Sénat sur les abus flagrants de CIR ne sera finalement pas publiée.

Le gouvernement engraisse les entreprises aux dépens de la population, en France et même dans le monde, puisque les conventions fiscales passées avec des pays pauvres où s'installent des entreprises françaises limitent, plus que celles d'autres pays européens, leurs droits à taxer ces sociétés. Quant à la transparence, il n'est pas question d'établir et encore moins de rendre public un registre des données concernant l'activité des multinationales, leurs bénéficiaires, leurs filiales y compris offshore, leurs impôts, etc.

Évasion fiscale, optimisation fiscale grâce aux cadeaux gouvernementaux, dissimulation de l'identité réelle des propriétaires derrière de multiples sociétés écrans, sans compter les piliers du système capitaliste que sont le secret industriel et le secret bancaire : les possédants ont un arsenal à leur disposition. Et les semblants de contrôle, montés en épingle par les gouvernements à la recherche d'un peu de revenus et de publicité, n'y changent rien.

Sylvie Maréchal

# Climat: Hollande brasse du vent en Chine

De sa toute récente visite en Chine, François Hollande rentre avec ce qu'il souhaitait : les médias français vantent le succès diplomatique qu'il y aurait obtenu en signant un accord sur le climat avec le président chinois.

Hollande prépare ainsi la COP 21, conférence internationale sur la limitation du réchauffement climatique, qui va se réunir dans quelques semaines à Paris. Cette conférence s'ouvrira opportunément quelques jours avant les élections régionales et Hollande espère en tirer une image de sauveur de la planète qui l'aiderait, pense-t-il, à sauver un peu son camp de la défaite électorale annoncée.

Ce voyage en Chine a été l'occasion pour nombre de commentateurs de présenter le pays comme le plus gros pollueur mondial, car responsable d'un quart des émissions mondiales des gaz à effet de serre. Mais, compte tenu de sa population, la Chine, qui émet selon les derniers chiffres disponibles 6 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par habitant et par an, est bien plus vertueuse que la France qui en émet 10 tonnes et les

États-Unis 17 tonnes par habitant.

Les dirigeants chinois sont actuellement d'autant plus enclins à s'engager à réduire ces émissions que leur économie ralentit sa croissance et consomme moins de matières premières qu'auparavant. Ainsi,

en matière d'extraction charbonnière, les profits étaient assurés pour les groupes capitalistes quand la croissance économique et la spéculation avaient fait plus que tripler le prix de la tonne de charbon en Chine de 2005 à 2008. Mais à présent que la crise est là et que les bulles spéculatives se dégonflent, le prix du charbon chinois est revenu à ce qu'il était il y a dix ans. Ce n'est donc pas pour lutter contre le réchauffement climatique, mais

pour maintenir ses profits, que le premier groupe minier chinois a annoncé en septembre la suppression de 100 000 emplois sur les 240 000 travailleurs qu'il emploie.

Le succès diplomatique de Hollande en Chine se résume donc à avoir convaincu les dirigeants chinois de signer un accord international de limitation de la pollution qui, même révisable tous les cinq ans, n'a en fait rien de contraignant.

Tous les engagements des États en vue de la COP 21 sont sur le même modèle : aucun mécanisme de sanction n'est prévu à l'encontre de ceux qui ne respecteraient pas leurs promesses. Il en a été de même pour les

vingt précédentes conférences sur le climat réunies depuis 1995 : les pays ne s'exposent qu'à la publication de rapports expliquant, année après année, que les engagements n'ont pas été tenus et que le réchauffement climatique n'est pas freiné.

« Si un pays ne tient pas ses engagements, la pression politique et psychologique sera forte », estime quant à lui Laurent Fabius, le ministre des Affaires étrangères, ressassant ainsi un discours qui jusqu'à présent n'a rien empêché.

Faire confiance à de tels bonimenteurs pour veiller sur l'avenir climatique de la planète, c'est s'exposer à de fortes déconvenues.

Lucien Déroit



## Prêt à taux zéro : des briques pour bétonneurs et banquiers

Hollande a annoncé le 29 octobre un élargissement du prêt à taux zéro (le PTZ) pour accéder à la propriété de son logement. Il est prévu qu'en janvier 2016 le dispositif sera ouvert pour le bâti ancien. Le plafond de revenus pour accéder au PTZ serait relevé, en permettant ainsi l'accès à un plus grand nombre de familles. Le montant prêté dans le cadre d'un PTZ pourrait passer de 26 à 40 % du total.

Bien sûr, ce dispositif peut être un coup de pouce pour des familles populaires voulant acheter leur logement. L'endettement pour devenir propriétaire de son logement n'en restera pas moins une charge considérable, 60 % de la somme restant à trouver au prix du marché.

Et, surtout, cette annonce faite par Hollande est loin de répondre aux vrais besoins des familles populaires. Car aujourd'hui pour bien des familles, avec la pression du chômage et de la précarité, la question n'est pas tant de devenir propriétaire que de pouvoir payer le loyer ou de ne pas se noyer sous les crédits, quand on a acheté et qu'on a perdu son travail, ou bien que l'on subit une baisse de salaire.

Par contre, les pro-

fessionnels de l'immobilier ne s'y sont pas trompés : en relançant et en élargissant le prêt à taux zéro, ce sont des millions d'euros qui finiront dans les coffres de la filière de l'immobilier, depuis les agences, les notaires, jusqu'aux sociétés de construction. « C'est une excellente nouvelle », a déclaré un responsable de réseau d'agences immobilières.

Hollande a réjoui ces milieux qui font de l'argent sur le logement et la construction. Les banquiers, eux, n'ont rien dit, alors que le gouvernement vient de leur faire un nouveau cadeau. C'est en effet l'État qui paie les intérêts sur les 40 % du prêt à taux zéro. Il faut dire qu'ils sont habitués aux largesses venant de ce gouvernement.

Boris Savin

## Diesel : tests sur mesure pour les patrons de l'automobile

Le 28 octobre, un comité technique de l'Union européenne a assoupli les normes européennes d'émission de gaz polluants pour les moteurs diesel. Autoriser les constructeurs à polluer, voilà la façon trouvée par de prétendus experts pour résoudre le problème de la fraude aux tests antipollution !

De nouveaux tests devaient être mis en place à partir de 2017, réalisés en situation de conduite et non plus en laboratoire. Ce changement était censé répondre aux pratiques d'optimisation des constructeurs. Le scandale Volkswagen a montré récemment que certains allaient jusqu'à organiser des techniques de fraude parfois très élaborées. Les nouveaux tests étaient donc censés durcir le contrôle.

En réalité, ce sera l'inverse. Sous prétexte

de donner le temps aux constructeurs de s'adapter à des normes qu'ils étaient pourtant censés respecter depuis des années, le comité a décidé que les moteurs pourront émettre deux fois plus de gaz polluants, pendant une phase de transition jusqu'en 2019. Au-delà de cette date, une tolérance serait encore acceptée car, selon les experts, il y aurait « un doute sur la fiabilité des tests ».

Les constructeurs automobiles ont donc su

trouver l'oreille complaisante, voire complice, de ces experts. Parmi eux, celui qui représentait l'État français a approuvé lui aussi ces tests. Cela permet d'apprécier à sa juste valeur la réaction de Ségolène Royal, qui s'est déclarée insatisfaite. Elle a assuré que le texte serait rediscuté par des ministres, et non plus seulement par des techniciens.

Cette déclaration sera-t-elle aussi vite oubliée que bien des précédentes de la ministre de l'Écologie ? De toute façon, il y a fort à parier que les ministres sauront écouter les industriels avec le même intérêt que leurs experts.

Nicolas Carl

## Front républicain : quel barrage au FN ?

En déclarant qu'il fallait tout faire pour empêcher le Front national de conquérir des régions, Valls a relancé le débat sur le front républicain, en prenant soin de ne pas utiliser ce terme. Quel que soit le vocabulaire, il s'agit toujours de demander aux électeurs de gauche de voter pour un politicien de droite sous prétexte d'éviter l'élection d'un candidat FN.

Pour prendre un exemple dans l'actualité, cela revient à laisser la place à Xavier Bertrand dans la région Nord-Picardie pour empêcher Marine Le Pen de l'emporter, ou à servir de marchepied à Estrosi contre Marion Maréchal-Le Pen en PACA, alors même que les discours de Bertrand ou d'Estrosi sont aussi réactionnaires que ceux des Le Pen. On a déjà servi une telle logique quasiment à toutes les élections, avec toujours les mêmes arguments.

Le Front national est un ennemi pour les travailleurs, tout comme le sont la plupart des politiciens qui sollicitent les suffrages des classes laborieuses. En pire, car son projet est, en misant

ouvertement sur la division entre travailleurs, en l'activant sciemment, de renforcer encore plus le pouvoir des exploiters. Mais il serait illusoire de penser qu'une quelconque formule électorale protégera la classe ouvrière, et certainement pas celle du front républicain, qui contribuerait à faire croire que travailleurs, politiciens de gauche ou prétendus tels, politiciens de droite, tous confondus, seraient dans un même camp. Une telle confusion volontaire, dont les dirigeants du PS mais aussi du PCF et du Parti de gauche sont responsables, a contribué à la désorientation de beaucoup d'électeurs de gauche.

Le Front national se nourrit du discrédit du PS

aujourd'hui au pouvoir, mais aussi de celui des Républicains de Sarkozy. Comment croire que l'union dans les urnes de ces discrédités pourrait faire reculer l'influence du FN ? Elle peut peut-être le priver d'une majorité au conseil régional, mais pas faire reculer les idées qu'il incarne ni son influence.

Bien sûr, le fait que le FN s'empare d'une ou plusieurs régions sanctionnerait l'évolution réactionnaire de la société et contribuerait à la renforcer. Bien sûr, il faut combattre cette évolution et s'opposer aux idées réactionnaires, à commencer par celles du FN, dans les rangs ouvriers.

Pour cela il est nécessaire et urgent de montrer qu'il existe une opposition ouvrière à ceux qui défendent les intérêts des exploiters, dans l'immédiat dans ces élections prochaines, mais au-delà sur le terrain de la lutte de classe, dans les entreprises et dans la rue.

Boris Savin

## Arry (Moselle) : le FN en campagne contre les migrants

Le 27 octobre, une cinquantaine de réfugiés du Soudan venant de Calais ont été hébergés sur décision préfectorale dans un centre aéré du village d'Arry (540 habitants) au sud de Metz. La tête de liste du FN aux régionales, Philippot, en a profité pour venir protester contre cet accueil de migrants.

Il s'est insurgé contre l'enveloppe de 200 000 euros votée par le conseil régional de Lorraine pour les communes qui accueillent des migrants, affirmant que, s'il était élu, cette enveloppe serait supprimée.

Ces 200 000 euros sont pourtant une aumône, en comparaison des millions qui ont été déversés par les pouvoirs publics aux grosses entreprises capitalistes pour s'installer. Le groupe Mercedes, qui pleure misère et veut imposer aux travailleurs de travailler plus, a touché 100 millions d'euros pour s'installer en Lorraine, dont près de 11 millions du conseil régional à la fin des années 1990. Cela n'a pas dérangé le

FN, qui a même permis le vote de ces subventions comme ce fut le cas en 2002, quand une aide de 4,9 millions, dont 1,2 du conseil régional, fut adoptée grâce à l'abstention bienveillante des élus FN à la région.

À Arry, Philippot avait été précédé par neuf énergumènes de Génération identitaire, qui avaient déployé une banderole sur le toit du local devant accueillir les migrants « On est chez nous, rentrez chez vous », et qui sont partis à l'arrivée de la police.

Le maire, surpris du choix de son petit village par la préfecture, s'est déclaré favorable à l'accueil des migrants, expliquant : « Ce sont des

personnes comme nous, qui fuient la guerre, qui souffrent, donc on se doit de les héberger. »

Heureusement, bien des habitants sont venus accueillir les Soudanais. Certains rappelaient que leurs grands-parents avaient été des migrants eux aussi : en 1940, lors de l'annexion de l'Alsace-Moselle à l'Allemagne nazie, la majorité des habitants du village durent partir et se réfugier dans le sud de la France.

Le drame de ceux qui doivent fuir leur pays, quelle qu'en soit la raison, les petits politiciens à la Philippot s'en moquent. Ils renforcent les pires préjugés pour arriver à la mangeoire et, dans leur sillage, risquent d'ouvrir la voie à pire encore : à ce qui a contraint les grands-parents des Arrygeois d'aujourd'hui à tout quitter.

Etienne Hourdin

## Varenes-sur-Allier : solidarité avec les réfugiés

Samedi 31 octobre, un rassemblement de soutien aux réfugiés a eu lieu à Varenes-sur-Allier. Depuis vendredi 23 octobre, environ 130 d'entre eux sont arrivés sur l'ancienne base aérienne. Ils viennent du lycée Jean-Quarré de Paris, d'où ils ont été expulsés par le gouvernement après une décision du tribunal administratif.

Ils sont Soudanais pour la plupart, mais également Éthiopiens, Afghans ou Érythréens. Ils sont arrivés avec peu de choses, et un réseau de solidarité d'associations et de particuliers a permis de récolter les vêtements et le matériel nécessaires pour qu'ils puissent s'installer avec un minimum de confort, après des mois passés d'abord sous des tentes

puis dans la promiscuité et le dénuement du lycée Jean-Quarré.

Dès le samedi 24 octobre, un groupe d'extrême droite distribuait un tract appelant la population de Varenes-sur-Allier à refuser « que votre ville devienne un nouveau Calais ! » Le Front national proposait un rassemblement pour le samedi 31 octobre, puis l'annulait quelques jours plus tard.

Les antiracistes, eux, étaient bien présents samedi 31 octobre pour montrer leur solidarité et leur soutien aux migrants. Une banderole « Bienvenue aux migrants » montrait que, pour beaucoup, l'intérêt des travailleurs n'est pas de rejeter les migrants, mais bien au contraire, de les accueillir dignement.

Correspondant LO



Arrivée des premiers migrants à Varenes-sur-Allier.

## Nos lecteurs écrivent : commando antiétrangers à Bastia

Si les réunions de la Cimade (association d'aide aux migrants) en Corse les 24 et 25 octobre se sont déroulées paisiblement à Ajaccio et à Corte, il n'en a été pas de même à Bastia le 26 octobre. Quand la conférence-débat animée par Jean-Pierre Cavalié, responsable Sud-Est, allait commencer, un commando de 15 à 20 personnes a pénétré dans la salle de Lupino, s'est regroupé et a commencé à vociférer : « Nous sommes le VNC-Vigilance nationale corse ; il y a assez d'Arabes... assez d'étrangers... on prend le fusil. » Ils continuaient à hurler : « Nous ne voulons pas d'étrangers en Corse. »

Bien sûr, il n'y avait aucune possibilité de

s'exprimer normalement ou de s'expliquer, ce qui fait qu'au bout d'un certain temps nombre de participants ont finalement quitté la salle. J'espère seulement que la population réagisse à temps pour que cette vermine ne se montre pas davantage.

La Cimade continuera son action et le RESF continuera à s'occuper des sans-papiers qui sont malmenés et baffoués tous les jours par ces gens qui faisaient partie de ce commando.

Merci de permettre à vos lecteurs de se rendre compte des agissements des gens qui prétendent parler au nom de tous les Corses.

P.G. une lectrice de Corse

## Turquie : le succès d'Erdogan, à quel prix...

Le 1<sup>er</sup> novembre, en Turquie, le président Erdogan a remporté la majorité absolue des voix aux élections législatives. Même si les résultats officiels ne paraîtront que dans quelques jours, il est déjà certain que son parti, l'AKP, obtiendra au moins 316 sièges sur les 550 députés, et pourra donc gouverner seul, sans être contraint, comme au lendemain des élections du 7 juin, à former pour cela une coalition. Mais, en ayant misé sur le recours à un nouveau scrutin pour rétablir l'hégémonie de son parti, le président n'a cependant pas atteint totalement son objectif : obtenir les deux tiers des sièges et pouvoir ainsi changer la Constitution.

Sur 57 millions d'électeurs, 48 sont allés aux urnes, l'abstention diminuant même un peu. L'AKP a nettement amélioré ses résultats, gagnant plus de 5 millions de voix par rapport à juin dernier, pour atteindre 49,5%. Les voix gagnées l'ont été en grande partie aux dépens du parti d'extrême droite MHP. La politique belliqueuse

d'Erdogan vis-à-vis des nationalistes kurdes du PKK, ses surenchères et ses agressions tant à l'égard de la presse d'opposition que des voix discordantes, visaient d'ailleurs bien à prendre des voix à cette extrême droite nationaliste.

Si le traditionnel parti kémaliste CHP, social-démocrate, se maintient avec 25,4% des voix et 134 sièges,

le second perdant de ces élections est le HDP, parti progressiste prokurde. Ce dernier est passé de 13 à 10,8% et a perdu 700 000 voix, mais parvient néanmoins à franchir la barre des 10%. Il conserverait donc 59 sièges à l'Assemblée. La stratégie de la tension développée depuis quatre mois par Erdogan, assortie d'un chantage au chaos provoqué par les « mauvais » choix des électeurs en juin dernier, n'a donc été payante qu'en partie vis-à-vis de l'électorat kurde lui-même, dont seule une fraction a renoncé à voter pour le HDP. La rupture par l'AKP du processus de paix entamé auparavant avec le PKK et les dirigeants politiques kurdes, la reprise de la guerre au Kurdistan, l'organisation par des bandes liées au pouvoir d'attaques contre des sièges

de journaux hostiles à Erdogan ou de locaux du HDP, les agressions de militants kurdes, n'auront pas suffi à Erdogan pour éliminer le HDP du Parlement.

Afin de garantir une propagande sans faille, trois jours avant le scrutin, l'AKP avait fait intervenir la police contre les chaînes de télévision Bugün et Kanal Türk, ainsi que sur deux grands quotidiens, *Bugün* et *Millet*, appartenant au groupe capitaliste Koza-Ipek, proche de la confrérie Gülen, frère ennemi et concurrent d'Erdogan. La victoire électorale du 1<sup>er</sup> novembre a aussi été obtenue à ce prix.

La majorité absolue obtenue va sans doute offrir à Erdogan et à ses proches un répit, au moins provisoire. Il pourra ainsi échapper au tribunal du Conseil constitutionnel où une accusation

de haute trahison l'attendait, des dossiers chargés étant déjà prêts à son sujet depuis près de deux ans. Mais la possibilité de changer la Constitution à son profit n'est pas acquise, loin de là.

Cependant, la crise économique touche de plus en plus durement la population turque, l'inflation s'accroît au fur et à mesure que la monnaie se déprécie. L'autoritarisme dont le gouvernement fait preuve contre toute l'opposition risque probablement de se renforcer. Mais la défaite électorale des partis d'opposition n'est pas celle de la classe ouvrière turque, qui a montré il y a quelques mois combien elle pouvait être déterminée à défendre ses conditions de vie.

Julien Silva

## Arabie saoudite : cajoler une dictature, ça rapporte

Le groupe français Accor, premier groupe hôtelier européen, possédant les chaînes Ibis, Mercure, Novotel, Sofitel, Pullman et bien d'autres, vient de passer un important contrat en Arabie saoudite.

De l'aveu de ses dirigeants, il s'agirait même du plus gros projet du groupe dans le monde. Il s'agit de l'aménagement et de la gestion de près de la moitié des 5 000 chambres d'un complexe hôtelier destiné aux pèlerins de La Mecque.

Dans cette ville interdite aux non-musulmans, le marché représenté par les millions de pèlerins vaut bien une messe. Le groupe Accor s'est entendu avec le groupe d'investissement saoudien Al Rajhi, qui a investi plus de 700 millions d'euros, lui assurant que les chambres respecteront les normes islamiques strictes.

C'est loin d'être le premier contrat d'Accor en Arabie saoudite, où le groupe

est implanté depuis près de vingt ans et gère 50 hôtels. Mais il semble bien que les affaires soient en ce moment particulièrement florissantes dans la région. Ainsi, Accor vient aussi de créer un partenariat avec un groupe qatari pour l'exploitation de l'hôtel de luxe Grand Mercure à Doha. Aux Émirats arabes unis, il vient de signer son plus gros accord de gestion pour l'exploitation de cinq hôtels, dont quatre sont en cours de construction.

Ce feu d'artifice de contrats arrive après que Dassault a vendu ses avions Rafale au Qatar et à l'Égypte, grâce à des prêts saoudiens, et qu'Areva et EDF ont en projet la construction de deux réacteurs EPR



Hôtels de luxe à La Mecque.

en Arabie saoudite. Airbus vient de passer contrat pour des A350 et A380 destinés à Saudia Airlines et Thales a fourni à l'armée saoudienne un système de défense anti-aérienne qu'elle avait pourtant refusé il y a trois ans au profit d'un concurrent américain.

Tout cela est le fruit de la diplomatie française au Proche-Orient, et notamment en Syrie. Celle-ci consiste à cajoler les émirats mécontents de la nouvelle stratégie américaine. En se réorientant vers l'Iran,

Bachar al-Assad et la Russie, et en lâchant les milices djihadistes soutenues entre autres par l'Arabie saoudite et le Qatar, les États-Unis ont froissé certains de leurs fidèles alliés de la région. Et Fabius, Valls et Hollande se sont précipités pour jouer les porte-parole des monarques pétroliers, se proclamant les plus farouches opposants à Assad, au nom de la liberté du peuple syrien, bien sûr.

Les gesticulations des dirigeants français n'auront évidemment aucun impact réel sur l'évolution de la

situation en Syrie. L'impérialisme français n'a plus ce poids-là depuis bien longtemps. Au bout du compte, il se rangera à la solution sur laquelle États-Unis et Russie se seront mis d'accord.

Mais en attendant, s'ériger en représentants des intérêts despires dictatures religieuses au nom de la démocratie, qu'est-ce que cela rapporte aux trusts français ! Et c'est bien la seule chose qui compte pour les « socialistes » au pouvoir à Paris.

Pierre Royan

## Pologne : les surenchères réussissent à la droite

Aux élections législatives et sénatoriales du 25 octobre en Pologne, c'est le PiS (le parti Droit et justice créé en 2001 par les frères Kaczynski) qui, avec 37,6% des voix, a devancé tous les autres, en particulier le parti de la droite libérale, PO (Plate-forme citoyenne), qui détenait jusqu'alors la majorité et se retrouve avec 24,1%.

Autre résultat remarquable : la gauche, pour le rassemblement Gauche unifiée, n'a obtenu que 7,55% des voix, tandis qu'un nouveau petit parti, classé plus à gauche que ce rassemblement, obtenait 3,62%. Pour la première fois depuis 1989, la gauche n'a aucun élu, car la barre pour cela est à 8% des voix. Autre fait également notable, le chanteur Kukiz, qui avait fait une percée il y a quelques mois lors des élections présidentielles, la confirme à ces élections en obtenant 8,8%. Mais le trublion antisystème des présidentielles a dévoilé son goût pour l'extrême droite, dont il a mis des membres sur ses listes, et a réservé ses invectives aux étrangers.

Pour le PiS, c'est un retour au pouvoir huit ans après l'avoir perdu, en 2007. Mais ce n'est pas le seul résultat de ces élections car, si l'on additionne le PiS, Kukiz et l'extrême droite traditionnelle, on obtient 51,1% des voix, ce qui témoigne d'un glissement de droite de la société

polonaise.

Onze ans après l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne, et après que pendant des années PO eut défendu la collaboration la plus étroite avec l'UE, ces résultats témoignent peut-être du début du déclin des illusions dans l'Union. Certes, la Pologne a connu une des croissances économiques les plus fortes des pays de l'Est européen, certes son industrie et son agriculture ont été transformées et modernisées, mais tous ces changements ont surtout bénéficié aux grands groupes d'Europe de l'Ouest. Dans le contexte de la crise actuelle, ces changements se sont faits sans cadeau à la population laborieuse, et avec même des reculs, comme le passage de l'âge de la retraite à 67 ans décidé par le précédent gouvernement PO.

Dans ce contexte, le PiS n'a eu aucun mal à faire de la surenchère nationaliste et populiste, parlant de « repoloniser » l'économie mais aussi développant tout un



Dans un bureau de vote.

catalogue de promesses sociales, certaines bien orientées dans le sens de la droite traditionnelle, comme une allocation aux familles à partir du deuxième enfant, voire du premier si leurs ressources sont très faibles, ou d'autres qui ont touché la population, comme la promesse de mettre la retraite à 60 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Et le PiS s'est aussi emparé des événements récents, comme le passage des réfugiés dans l'UE, entre autres par la Hongrie, la Croatie et la Slovaquie, pour attiser toutes les peurs à ce sujet, non sans succès.

Sans qu'aucun afflux de réfugiés ait touché la Pologne, PO avait accepté de discuter des quotas à accueillir, ergotant autour du chiffre ridiculement bas de 2 200 réfugiés. Le PiS, qui proclame son admiration pour le dirigeant de droite hongrois Viktor Orban, s'est mis à évoquer la « charia qui règne dans certaines régions » qui en Europe ont une population immigrée nombreuse. Kaczynski a parlé du « choléra qui sévit déjà sur les îles grecques, de la dysenterie à Vienne, et de toutes sortes de parasites qui chez ces gens (les réfugiés, NDLR) peuvent

ne pas être dangereux, mais qui peuvent l'être pour les populations locales ». Kukiz a renchéri en disant qu'il fallait vraiment accueillir des terroristes ». Et le 27 septembre une manifestation contre l'accueil de réfugiés en Pologne regroupait le chiffre élevé de 30 000 participants.

Comme nombre d'autres sociétés d'Europe centrale, la Pologne est donc touchée par la montée du chauvinisme et du populisme. Et cela n'augure rien de bon pour les travailleurs polonais.

Nelly Meyer

## Côte d'Ivoire : une grève militante

Alors que se déroulait la campagne des élections du 25 octobre en Côte d'Ivoire, une grève dans le secteur du bâtiment et des travaux publics était durement réprimée. Comme l'écrivent nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) dans leur journal *Le Pouvoir aux travailleurs* : « L'État ivoirien a démontré que, lorsque les travailleurs luttent pour leur dignité et revendiquent des améliorations de leurs conditions d'existence, il se place toujours du côté des exploités. »

« Soroubat est une entreprise de travaux publics. Comme tant d'autres exploités, aussi bien dans les zones industrielles de Vridi et de Yopougon que dans le secteur du bâtiment, le patron se croit tout permis quand il s'agit d'exploiter les travailleurs. Il emploie des travailleurs au noir et ne respecte pas le salaire légal défini pour ce secteur. Il paie sans bulletin de salaire et ne déclare pas les travailleurs. Les normes de sécurité ne sont pas respectées sur les chantiers. Les ouvriers sont obligés de faire des heures supplémentaires.

Ce patron est d'autant plus arrogant qu'il a la certitude de l'appui des autorités politiques. Il renvoie les travailleurs comme bon lui semble. Mais le dernier licenciement abusif dans le chantier de construction d'un pont à Angré a été la goutte d'eau qui a fait

déborder le vase. Cette mesure a déclenché la colère longtemps retenue des travailleurs qui, alors qu'ils étaient en train de terminer le pont, se sont mis en grève et ont bloqué le chantier. Ils ont alors choisi leurs représentants pour aller expliquer au patron qu'ils ne reprendraient le travail que si leur camarade était réintégré à son poste.

La direction de Soroubat, peu habituée à ce que les ouvriers lui tiennent tête, a aussitôt licencié cette délégation. Le patron pensait certainement que les travailleurs allaient se calmer, mais c'était mal évaluer la colère qui couvait depuis le démarrage du chantier.

Au nombre de 150 sur ce chantier, les travailleurs se sont alors organisés pour mettre en place des piquets de grève présents 24 heures sur 24, pour empêcher toute activité, y compris le

déplacement du matériel roulant. Ils ont exigé la réintégration de leurs camarades renvoyés. Ils ont saisi aussi cette occasion pour ajouter une liste de revendications relatives à leurs conditions de travail, le paiement des arriérés de salaire et des indemnités.

Pour renforcer leur mouvement, ils ont aussi entraîné dans la grève les autres chantiers de Soroubat, où les travailleurs sont eux aussi confrontés aux mêmes problèmes. Il s'agit du chantier PK 24 à Yopougon (qui emploie environ 200 ouvriers) ainsi que ceux de Bassam, de Koumassi, de Taabo et de Yamoussoukro. Tous ces chantiers ont rejoint le mouvement ; soit au total plus de 500 travailleurs en grève.

L'État, avec son

administration civile et militaire, a pris fait et cause pour le patron. Des délégués des travailleurs ont été convoqués à la Brigade de recherche et maintenus tout un jour dans leurs locaux. La police avait pour objectif de faire pression sur ces délégués pour qu'ils appellent leurs camarades à reprendre le travail, sous prétexte que leur grève est « illégale ». Mais cette menace n'a pas impressionné les grévistes ; ils étaient déterminés. La police a alors monté la pression d'un cran en mettant sous les verrous cinq travailleurs pris dans trois différents chantiers.

C'est devant cette situation que les travailleurs, réunis en assemblée générale, ont décidé de reprendre provisoirement le travail

en espérant qu'en contrepartie leurs camarades emprisonnés seraient libérés. Pour l'instant, ceux-ci sont toujours en prison sans avoir été jugés. Mais les travailleurs ne se sentent pas battus pour autant. Ils sont au contraire fiers d'avoir réussi à mettre en place une organisation soudée et efficace et d'avoir relevé la tête. Des collectes ont été faites pour aider les familles de leurs frères emprisonnés et pour qu'ils aient à manger dans leurs lieux de détention. Un avocat a été contacté pour les défendre devant les juges. Et ils n'ont pas dit leur dernier mot sur une reprise éventuelle de la lutte car ils tiennent à défendre leurs droits. »

Le Pouvoir aux travailleurs

## Lisez la revue Lutte de classe

Revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 171 - novembre 2015

- Lutte ouvrière dans les élections régionales
- Grandes manœuvres en Syrie
- La révolte des Palestiniens
- Offensive contre les travailleurs en Italie
- La « guerre contre la drogue » aux États-Unis
- Les scop
- Le monde paysan

Prix : 2,50 euros  
Envoi contre cinq timbres à 0,76 euro



## États-Unis : un contrat imposé aux travailleurs de Fiat-Chrysler

Soumis à nouveau au vote des travailleurs de Fiat-Chrysler États-Unis, après avoir été rejeté par 65 % d'entre eux quelques semaines auparavant, le nouveau contrat de travail collectif a fini par être approuvé à la majorité le 21 octobre.

Ce contrat, négocié entre la direction de Fiat-Chrysler et le syndicat UAW, devrait servir de modèle pour les contrats de General Motors puis de Ford.

En fait les dirigeants de Fiat-Chrysler et ceux du syndicat ont tout mis en œuvre pour le faire avaler aux 40 000 salariés. Ils n'avaient pas réussi à le faire lors du premier vote, en septembre, se heurtant à l'hostilité des ouvriers qui voyaient perdurer les sacrifices qu'on leur avait imposés lors de la crise de 2008 bien que les affaires soient redevenues florissantes et que les profits s'amassent pour les actionnaires. Cela a obligé la direction

à faire de légères concessions, avant qu'un nouveau contrat soit présenté au vote des travailleurs.

Les dirigeants du syndicat, pour lesquels le premier vote négatif était apparu comme un désaveu, ont mis tout leur poids dans la balance pour le faire accepter. Ils ont notamment présenté une éventuelle grève en cas de non-signature du contrat comme une épreuve de force ne pouvant avoir que des conséquences catastrophiques. Pour eux il n'est pas question d'organiser la lutte contre les patrons, mais d'être leurs partenaires. À l'issue du deuxième vote, le président du syndicat a manifesté

sa joie en insistant sur le fait que le nouveau contrat permettait à « l'entreprise d'être compétitive ».

C'est un projet de contrat très semblable que l'UAW recommande maintenant aux salariés de General Motors d'approuver par leur vote. Mais cette fois la direction a doublé la prime à la signature : ce seront 8 000 dollars (au lieu de 3 ou 4 000) que tous les travailleurs de General Motors toucheront, quelle que soit leur catégorie, si le contrat est approuvé.

C'est dire que ni l'UAW ni la direction ne veulent que s'exprime un nouveau désaveu, d'autant qu'il reste à faire voter les travailleurs de Ford. La direction et le syndicat se sont mis d'accord pour qu'ils soient les derniers à le faire, car ils craignent qu'ils n'ouvrent la voie à la contestation.

Lucien Déroit

## « Minerais de sang » : du sang dans les profits

Mardi 27 octobre, les gouvernements européens ont débattu d'un projet d'encadrement du commerce des « minerais de sang ». Ce terme porte sur quatre minerais (étain, or, tantale, tungstène), présents notamment dans la composition des téléphones et des ordinateurs portables, désignés ainsi car ils proviennent souvent de zones de conflit.

Le Congo RDC, par exemple, dispose de 80 % des réserves connues de tantale, obtenu en raffinant le coltan. Depuis plus de quinze ans, de multiples bandes armées s'y affrontent et déciment la population, pour

le contrôle des mines et du commerce de ce minerai. Ce conflit aurait déjà tué plus de 5 millions de personnes.

Le 20 mai dernier, le Parlement européen a déjà adopté un règlement prétendant obliger les entreprises qui produisent, importent ou transforment ces minerais à s'approvisionner de manière responsable, selon le terme à la mode. Mais, quel que soit le domaine, ce genre de réglementation n'a jamais empêché les entreprises de faire ce qu'elles veulent, à partir du moment où il y a du profit à espérer. Même dans les zones de paix, les minerais suintent tout

autant le sang des travailleurs qu'ils extraient. Aux Philippines par exemple, des milliers d'enfants travaillent dans des mines d'or, où ils risquent l'asphyxie et les éboulements à tout instant, comme le rappelle l'ONG Human Rights Watch.

Qu'il s'agisse d'extraire des minerais au Congo ou de produire des jeans au Bangladesh, les capitalistes se moquent bien de savoir dans quelles conditions cela se fait. La seule loi qui s'applique réellement, c'est la loi du profit, et c'est cette loi qu'il faut abolir.

Julie Lemée

## Électrification de l'Afrique : un aspect criant du sous-développement

Mardi 3 novembre, dans un discours prononcé devant les députés français, le président du Parlement panafricain a demandé, au nom de l'ensemble des 54 États de l'Union africaine, le soutien des pays riches pour l'électrification de l'Afrique.

En effet 650 millions de personnes, soit 75 % des familles de ce continent, n'ont pas accès à l'électricité, ni

du coup à toutes les commodités qu'elle permet. On pourrait sans difficultés majeures résoudre ce problème : en Guinée Conakry par exemple, la construction d'un seul barrage a permis de faire passer en trois ans la proportion de la population ayant accès à l'électricité de 22 % à 50 %. Pour y parvenir, les États africains demandent un soutien de 4,5 milliards

d'euros par an aux grandes puissances, une somme qui représente un treizième environ des dépenses militaires de la France.

Ce serait en définitive assez modeste. Mais encore faut-il que cela rapporte à des capitalistes. C'est la seule question qui intéresse les dirigeants des pays impérialistes.

Nicolas Carl

## Argentine : le Parti péroniste en ballottage

On votait en Argentine le 25 octobre pour élire le président qui succédera à la péroniste Cristina Kirchner, mais aussi d'autres élus, gouverneurs, sénateurs, députés, conseillers régionaux ou députés du parlement du marché commun latino-américain, le Mercosur.

Trois candidats étaient en lice pour la présidence, dont Daniel Scioli. Candidat du péronisme officiel et apparaissant comme le successeur désigné de la présidente, il ne s'en est pas moins trouvé en ballottage. Un second tour aura lieu le 24 novembre, qu'il est nullement sûr de gagner.

Le candidat du parti péroniste, au pouvoir depuis 2001, n'a pas pu creuser la différence avec son challenger, Mauricio Macri, héritier d'un grand groupe capitaliste. Et si on compare les 36 % de Scioli au résultat obtenu par Cristina Kirchner en 2011, élue au premier tour avec 54 % des voix, c'est un fiasco.

Si Scioli bénéficie du réseau du parti péroniste qui lui permet de quadriller l'ensemble du pays, son concurrent Macri, qui n'a pas d'appareil, apparaît à une partie de l'électorat comme un homme plus neuf, moins corrompu et moins clientéliste. Ainsi, le parti péroniste avait espéré conserver la direction de la province de Buenos Aires, qui concentre le tiers des Argentins, et dont Scioli était jusqu'alors gouverneur. Un cacique du parti péroniste, Anibal Fernandez, était censé lui succéder. Il a été battu par une jeune candidate de Macri, Maria Eugenia Vidal, ce qui est une claque pour le parti péroniste.

Depuis le début, Macri déclare sans fard qu'il est le candidat d'une politique de droite, propatronale, dénonçant par exemple les aides qui vont aux classes

populaires et qui ont permis entre 2001 et maintenant de faire régresser un peu la misère. Scioli, lui, tente de battre le rappel des voix péronistes, en se présentant comme le candidat « des travailleurs et des classes moyennes ».

Le parti péroniste arrivera-t-il à remonter la pente et à rassembler ses électeurs, ou Macri réussira-t-il la même opération que dans la province de la capitale ? En tout cas, la politique que mènera le prochain président est en partie connue. La majorité sortante a laissé quelques dossiers brûlants avec, en tête, le problème de la monnaie, le peso, miné par un double cours de change qui indique qu'il est surévalué d'au moins 30 %. Quelle que soit l'option prise, une dévaluation forte, option Macri, ou plus modérée, option Scioli, ce sont les travailleurs et les classes populaires qui devront payer.

Un autre problème est posé par les « fonds vautours ». Deux jugements qui leur sont favorables imposent à l'État argentin de régler plus d'un milliard à ces fonds spéculatifs, qui ont acheté à très bas prix une part des dettes de l'État argentin.

Autant dire que les travailleurs et les classes populaires ne peuvent attendre du prochain président autre chose que des attaques et un renforcement de la politique d'austérité, auxquels il leur faudra riposter.

Jacques Fontenoy

## Les résultats des trotskystes

Si les trois principaux candidats, Scioli, Macri et Massa, se sont partagé plus de 92 % des voix dans la présidentielle argentine, le Front de gauche des travailleurs, le FIT, qui regroupe trois organisations se réclamant du trotskysme, le Parti ouvrier, le Parti des travailleurs pour le socialisme et la Gauche socialiste, arrive en quatrième position avec près

de 800 000 voix, soit 3,27 % des voix. À l'élection des députés, il obtient près d'un million de voix, ce qui lui permet d'obtenir un quatrième député. Pour le deuxième tour, les trois organisations appellent à un vote blanc ou nul, dénonçant Scioli et Macri comme des candidats du patronat n'offrant aucune perspective aux travailleurs.

J.F.

# 29 octobre 1965 : L'assassinat de Ben Barka

**Le 29 octobre 1965, Mehdi Ben Barka, principal opposant à la dictature du roi du Maroc Hassan II et leader nationaliste tiers-mondiste, était interpellé par deux policiers français en plein Paris. On ne devait plus jamais le revoir. L'enquête révéla qu'il avait été remis à des truands travaillant pour le compte des services secrets marocains.**

S'il ne fait aucun doute que Mehdi Ben Barka fut assassiné, son corps n'a jamais été retrouvé. Mais l'enquête allait mettre au jour le tissu de relations et d'acointances liant entre eux les services secrets marocains et français, les polices officielles et parallèles, les barbouzes et les truands, le tout avec la complicité de l'appareil d'État français au plus haut niveau, jusqu'à Roger Frey, ministre de l'Intérieur du gouvernement Pompidou sous la présidence de de Gaulle.

On n'a cependant jamais su vraiment qui a tué Ben Barka ni sur ordre de qui. Les appareils d'État français et marocain ont gardé leurs secrets, imposé leur loi du silence. Il fallait préserver l'amitié entre la France et le Maroc et les affaires allant avec.

## Qui était Ben Barka ?

Ben Barka était un militant nationaliste radical. Un des plus jeunes dirigeants de l'Istiqlal, le parti de l'indépendance, il devint président de l'Assemblée consultative du Maroc à la fin du protectorat français en 1956. Trois ans plus tard, avec l'aile la plus à gauche du parti, il scissionnait de l'Istiqlal pour fonder le parti d'opposition UNFP (Union nationale des forces populaires). Il devint dès lors un ennemi du pouvoir, un subversif, et dut partir pour l'exil. S'il revint au Maroc en 1962, après la mort de Mohamed VI et l'arrivée sur le trône de son fils Hassan II, prêt à passer des compromis avec celui-ci, ce fut pour reprendre quelques mois plus tard la route de l'exil. Ben Barka fut accusé de complots, d'actes de subversion et de tentative d'assassinat du roi et, à ce titre, condamné à mort par

contumace. C'est dire qu'il était surveillé et menacé par la police et les services secrets marocains.

Ben Barka était aussi un des dirigeants les plus en vue du mouvement tiers-mondiste. En octobre 1965, au moment de son enlèvement, il préparait avec Fidel Castro la Conférence tricontinentale qui aurait dû réunir trois mois plus tard à La Havane les dirigeants des mouvements nationalistes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. C'est dire qu'il était aussi sous l'œil des États-Unis et la CIA.



## L'enlèvement

Ce 29 octobre 1965, Ben Barka devait déjeuner au Quartier latin, à Paris, avec un journaliste et un cinéaste, pour discuter d'un projet de film sur la décolonisation. Un dénommé Georges Figon, qui proposait de financer le film, devait aussi être du repas. En fait, il avait tendu une souricière. À l'entrée de la brasserie, deux policiers en civil demandèrent à Ben Barka de les suivre : « *Vous avez rendez-vous avec des personnalités politiques auprès desquelles on m'a demandé de*

*vous conduire.* » Ben Barka obtempéra, pensant sans doute que le rendez-vous qu'il avait avec de Gaulle était avancé. Les policiers, eux, diront que, selon les ordres reçus, ils pensaient conduire Ben Barka à un rendez-vous avec des personnalités politiques marocaines.

Dans la voiture des policiers, un truand et un dénommé Lopez, agent des services secrets français, le Sdece, étaient déjà installés. Deux autres gangsters prirent place dans une voiture suiveuse et Ben Barka fut conduit à Fontenay-le-Vicomte, en banlieue parisienne, dans la villa d'un certain Boucheseiche, une figure du milieu, collaborateur de la Gestapo pendant la guerre, barbouze ensuite et proxénète de tout temps. Propriétaire d'hôtels

était un fils de famille, bon copain pendant ses études d'un certain Pierre Lemarchand, un avocat, député gaulliste de l'Yonne, spécialiste des polices parallèles et proche ami de Roger Frey, alors ministre de l'Intérieur, lui-même à tu et à toi avec le général Oufkir, chez qui il séjournait avec sa famille pendant ses vacances au Maroc. On n'en finirait pas de citer les liens noués entre les dirigeants de l'État, les services secrets, les polices, les barbouzes et les malfrats prêts à n'importe quelle besogne contre finances.

Dans quelles conditions Ben Barka a-t-il été tué ? Figon a accusé Oufkir de l'avoir poignardé. Un autre témoin a accusé Boucheseiche de l'avoir tué en l'assommant. Un autre encore a dit qu'il avait succombé à une trop forte dose

le quatrième. Seuls Lopez, l'agent du Sdece, et l'un des policiers qui participèrent à l'interpellation de Ben Barka furent condamnés à des peines de prison de 6 et 8 ans, qu'ils n'effectuèrent pas en totalité. Le général Oufkir, absent au procès, fut condamné en France par contumace aux travaux forcés à perpétuité. Mais il resta ministre de l'Intérieur de son pays jusqu'à ce qu'Hassan II le fasse abattre en 1972, après qu'il eut tenté de le renverser. Quant à Dlimi, qui contre toute attente s'était présenté au procès, il fut innocenté.

Les services secrets français et les responsables de l'État allaient se sortir indemnes de l'affaire. « *Rien n'indique que le contre-espionnage et la police, en tant que tels, aient connu l'opération, a fortiori qu'ils l'aient couverte* », déclara de Gaulle avant le procès. Il y eut tout au plus quelques mutations au sein des services, et de Gaulle transféra la responsabilité du Sdece à l'armée. Il en dépossédait ainsi le Premier ministre Pompidou, dont le ministre de l'Intérieur Roger Frey avait trempé dans l'affaire. Mais il n'y eut aucune condamnation.

Cinquante ans plus tard, la plupart des protagonistes de l'affaire Ben Barka sont morts, mais l'appareil d'État continue à faire obstacle à l'enquête. Ainsi, en 2010, alors que le ministre de la Défense avait autorisé la déclassification et la communication d'un certain nombre de dossiers des services secrets, ceux-ci, une fois livrés, se sont révélés inexploitablement constitués de pages blanches et de coupures de presse.

Révéler la façon dont les services de l'État, français et marocain, peuvent collaborer en recourant d'un commun accord à des personnages du milieu ferait mauvais effet. Et puis, il faut bien que le capitalisme français puisse continuer à faire de bonnes affaires avec le régime marocain.

**Sophie Gargan**

de passe à Paris et du Grand Hôtel à Casablanca, il comptait parmi ses intimes le général Oufkir, le ministre de l'Intérieur du royaume marocain.

Ben Barka fut laissé à la villa entre les mains des quatre truands. Le lendemain, Ahmed Dlimi, patron de l'armée marocaine et des services de sécurité, puis le général Oufkir atterrirent d'urgence à Orly et se rendirent à la villa de Boucheseiche, comme allait le démontrer l'enquête.

De même, l'enquête allait montrer que Figon, l'organisateur de la rencontre,

de somnifère. Quoi qu'il en soit, Ben Barka est mort dans la villa et son cadavre, que l'on n'a pas retrouvé, aurait été rapatrié au Maroc pour détruire toute trace.

## La loi du silence

L'affaire Ben Barka a donné lieu à deux procès. Parmi les truands, Figon fut beaucoup trop bavard et on le retrouva suicidé dans son appartement. Les quatre autres truands s'envolèrent vers le Maroc, où ils moururent, éliminés par les services marocains pour trois d'entre eux et par un cancer pour

# Hôpitaux de Paris (AP-HP): Hirsch repart à l'attaque

Mardi 27 octobre, Martin Hirsch, le directeur général de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP) a présenté la énième version de son plan d'attaque contre les conditions de travail du personnel hospitalier sous le titre *Protocole d'accord relatif à l'organisation du temps de travail à l'AP-HP*.

Les versions précédentes avaient entraîné une forte réaction du personnel des hôpitaux. En mai et juin, des journées de manifestations et des grèves bien suivies avaient contraint Hirsch à renoncer à faire passer son projet en force.

Le refus du plan par le personnel était tel que les syndicats s'étaient rangés, bon gré mal gré, sous la bannière d'une intersyndicale de l'AP-HP. Fin octobre, Hirsch a juste réussi à obtenir au bas de son protocole la signature des dirigeants de la CFDT, ou en tout cas de sa secrétaire générale à l'AP-HP. On est loin d'un accord majoritaire, d'autant que la CFDT de l'AP-HP représente seulement 15% des voix lors des élections professionnelles.

Les autres organisations, d'ailleurs, ont maintenu le titre d'intersyndicale et appellent à une manifestation le 17 novembre. Il y a de quoi!

## Le contenu du protocole

Le mouvement avait commencé par le refus du personnel de voir diminuer le nombre de repos, dits RTT. Dans le nouveau protocole, Hirsch persévère dans ce sens. La disparition, programmée au 1<sup>er</sup> septembre 2016, de l'horaire en 7 h 50 aboutirait en effet à diminuer de six le nombre de ces repos.

En même temps, disparaîtraient la journée de la fête des Mères et les deux

jours dits de « forfait protocole ». Derrière les grands mots sur l'amélioration des conditions de travail, il y aurait donc un vol manifeste des repos du personnel et une aggravation considérable de ses conditions de travail.

Hirsch semble faire une concession au mouvement de grève en réaffirmant que l'horaire de 7 h 36 est l'horaire de base. Mais les 7 h 30 – horaire destiné à voler des jours de RTT –, chassées par la porte, sont réintroduites par la fenêtre, avec les 12 heures pendant le week-end : ce seront les horaires des nouveaux embauchés et des « volontaires ». Une fois ce cheval de Troie introduit, combien d'années faudra-t-il pour éliminer les 7 h 36 au profit des 7 h 30 ?

Le nouveau protocole prévoit également de généraliser d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2016 l'équipe de journée, appelée dans les services qui la pratiquent déjà « grande équipe ». Il s'agit de « l'alternance programmée des horaires continus de matin et d'après-midi » plutôt que d'horaires variables, comme écrit par erreur dans *Lutte ouvrière* du 30 octobre. Cette alternance serait appliquée même à ceux qui n'étaient pour l'instant que du matin ou que d'après-midi. Hirsch continue à faire comme si les problèmes des services venaient d'une mauvaise organisation du travail, alors que c'est le manque d'embauches qui est en

cause.

L'équipe de journée ne résoudra rien. C'est l'embauche qui doit être adaptée aux besoins en personnel, pas les horaires.

Derrière le plan, il y a

exprimé des doutes justifiés sur la loyauté des négociateurs syndicaux envers eux. Tandis que l'intersyndicale répétait le mot d'ordre de « retrait du plan Hirsch non négociable, non

et de l'État, y compris dans les hôpitaux. Seuls des moments de mobilisation massive des travailleurs déstabilisent cette intégration des syndicats. Les plus honnêtes des militants



Manifestation en juin

toujours la volonté du gouvernement de réaliser des économies sur le budget des hôpitaux publics, dont 30 millions d'euros sur la masse salariale. C'est ce qui se cache en particulier derrière la réduction des missions de remplacement par des CDD ou de l'intérim. Cela aboutira à faire faire le même travail, voire davantage de travail, à un personnel toujours moins nombreux.

Dans son protocole, l'AP-HP dit vouloir réduire la précarité. Alors pourquoi continue-t-elle à embaucher les nouveaux agents en CDD ? Contrat après contrat, ils font le même travail que les titulaires, il faut donc que l'AP-HP les embauche.

## Il faut riposter

Au cours du mouvement et maintenant, des travailleurs mobilisés ont

« amendable », tous continuaient les discussions avec Hirsch. Les comptes rendus filtraient peu et avec retard, une fois passés au tamis de chaque direction syndicale.

Ce manque de transparence est apparu le jeudi 18 juin, au lendemain d'une nuit de négociations avec Hirsch, puis au début de l'été, quand des responsables CFDT et SUD ont accepté le relevé de conclusions de Hirsch, puis ont fini par claquer la porte. Certains syndiqués et sympathisants de la CFDT sont aujourd'hui déçus par la signature du protocole.

On est vraiment loin des syndicats créés autrefois par les travailleurs pour sortir de l'isolement et organiser collectivement leur défense. Les appareils syndicaux sont devenus en partie des rouages du système de domination du patronat

syndicaux le savent bien et se réjouissent de ces moments où les travailleurs prennent eux-mêmes leur sort en mains.

## Tous dans la rue le 17 novembre

Des assemblées générales ont recommencé à se réunir dans plusieurs hôpitaux de l'AP-HP. Le texte du protocole circule et est discuté. Tout le monde se rend compte qu'il n'a rien à voir avec un progrès vers l'équité, bien au contraire. S'il s'applique, il ouvrira la porte à une déréglementation totale des horaires et des conditions de travail.

Il n'y a pas plus de raisons de laisser faire qu'au mois de mai et de juin. La réaction collective du personnel de l'AP-HP est la seule chance de faire reculer Hirsch!

Correspondant LO

# La Poste – Lyon : ce n'est qu'un début...

Après deux semaines de grève, les facteurs de Lyon Centre ont suspendu leur mouvement lundi 2 novembre. Ils s'opposaient à une réorganisation qui se traduisait par un allongement de leurs tournées, un doublement du temps qu'ils passent au tri du courrier, mais aussi par la distribution des paquets, qui étaient jusque-là distribués par des agents spécialisés.

Au passage, cela permettait à La Poste de supprimer sans difficulté de nombreux emplois à la distribution des paquets, car beaucoup de colpostiers sont soit en CDD, soit intérimaires avec des contrats à

la semaine.

Cette réorganisation touchait simultanément les trois plus gros bureaux de l'agglomération, et les grévistes espéraient qu'un mouvement coordonné pourrait avoir un

effet d'entraînement sur les autres. Mais c'était compter sans l'attentisme des syndicats, pour ne pas dire la franche passivité pour la CGT, le principal d'entre eux.

Cette attitude n'a pas découragé les facteurs qui, chaque jour, ont essayé d'entraîner dans la grève leurs collègues qui n'y étaient pas encore. Certains les ont rejoints, parfois des services entiers se sont mis en grève pour la journée. Tout cela a conforté les facteurs dans

l'idée que l'extension était possible.

Les grévistes sont également allés voir leurs collègues des autres bureaux, pour essayer de les entraîner. Ils ont rédigé et distribué des tracts à l'attention des usagers, pour expliquer les motivations de leur grève. D'autres ont confectionné des banderoles, réalisé des affiches, etc. Tous étaient actifs dans la grève, chacun faisant ce qui lui convenait le mieux. Ils se sont découvert une solidarité, une fraternité

qu'ils n'auraient pas imaginée possible auparavant.

Pour faire reculer la direction, il aurait fallu cependant un mouvement de plus grande ampleur, et c'est pourquoi, tout en refusant de discuter d'un protocole de fin de conflit que voulait leur proposer La Poste, ils ont décidé de suspendre leur grève. La reprise du 2 novembre s'est faite avec une pause collective où tous ont pu retrouver l'ambiance fraternelle des piquets de grève.

Correspondant LO

# Air France : solidarité contre les sanctions et unité contre la direction

Suite à l'affaire des chemises déchirées lors de la mobilisation du 5 octobre dernier, à l'annonce du plan de 2 900 suppressions d'emplois, la direction d'Air France a convoqué, un à un, dix-huit salariés pour entretien préalable à sanction. Il y a eu les cinq travailleurs mis à pied sans solde et menacés en justice après leur garde à vue. Treize autres travailleurs sont aussi menacés de sanction.

Depuis le début de ces convocations, chaque jour, il y a des rassemblements de soutien pendant plusieurs heures, de quelques dizaines jusqu'à 150 personnes. Lundi 2 novembre par exemple, un travailleur du Fret, la division Cargo, une des plus visées par les menaces de licenciements (et par les sanctions !) était convoqué. Au moins une centaine de travailleurs s'étaient mobilisés pour aller manifester dans le hall de la gare RER de Roissy qui donne sur l'entrée du siège de l'entreprise. Il y avait des travailleurs du Fret, mais

aussi des militants syndicaux de tous les secteurs d'Air France, des ouvriers aux pilotes, ainsi que des militants syndicaux d'ADP (Aéroports de Paris) et des entreprises sous-traitantes de la zone aéroportuaire. En effet, les dirigeants des entreprises sous-traitantes ne se gênent pas pour répercuter à leur niveau les mesures prises par la direction d'Air France et avec la complicité de celle-ci.

Comme à chaque convocation, une haie d'honneur a été faite pour le camarade sanctionné qui a levé le poing alors que tout le

monde scandait : « On n'est pas des voyous ! » Le lendemain, mardi 3 novembre, une centaine de personnes accompagnaient un pilote, lui aussi menacé d'une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement. Dans les ateliers, à Roissy et à Orly, beaucoup ont d'ailleurs en tête de se mobiliser pour le mercredi 2 décembre, date du jugement au tribunal de Bobigny des cinq salariés inculpés.

Dans ce contexte, les bénéfices annoncés par la direction pour le dernier trimestre sont encore plus révoltants. De juillet à septembre 2015, en un seul trimestre, Air France-KLM a déclaré presque 900 millions d'euros de bénéfices d'exploitation : 474 millions pour Air France et 424 millions pour KLM ! Avec toutes les manipulations financières dont la direction est coutumière, il

est possible que ce soit encore bien plus. En tout cas, quand on travaille pour Air France, il est impossible de ne pas se rendre compte que le trafic aérien est en pleine croissance et que les avions sont pleins. Les prix bas du kérosène ont aidé la direction à gonfler ses profits, mais ce sont surtout les 10 000 emplois supprimés au fil des ans depuis 2008 qui rapportent gros aujourd'hui aux actionnaires.

Un des acquis des dernières mobilisations est qu'aujourd'hui les manœuvres de division ne marchent pas. Dans les ateliers de maintenance, on n'entend plus ceux qui, influencés par la propagande de la direction, étaient allés manifester contre la grève des pilotes de l'année dernière. Beaucoup voient dans le chantage actuel qui est fait à ceux-ci sur leur contrat de travail

(travailler plus et gagner moins) une menace qui visera ensuite les hôtesse et les stewards, puis tous les travailleurs au sol.

Tout le monde voit donc que l'épreuve de force est à venir. La direction a déjà prévu de supprimer 1 000 emplois en 2016. Il y aura la journée du 2 décembre pour soutenir ceux qui sont convoqués au tribunal. Mais avant, pour le prochain comité central d'entreprise, l'intersyndicale, qui regroupe tous les syndicats, des ouvriers aux pilotes, sauf la CGC et la CFDT, a appelé à une journée de mobilisation le 19 novembre, avec un rassemblement à Roissy. Cela peut être une étape pour préparer la lutte, toutes catégories confondues, avec ceux des entreprises de la zone aéroportuaire car leur sort est lié.

Correspondant LO

## Renault Trucks – Lyon : les plans de suppressions d'emplois se succèdent

Chez Renault Trucks, à Vénissieux et Saint-Priest en banlieue de Lyon, la direction a annoncé le 20 octobre un nouveau plan de suppression de postes. Le précédent plan, concernant plus de 500 postes, annoncé en mai 2015, n'est pourtant pas encore terminé !

Suite à la signature d'un accord majoritaire signé par la CGC et la CFDT, une période de volontariat s'est ouverte jusqu'à la fin de l'année pour tous ceux qui veulent partir en retraite ou en préretraite, ou bien qui auraient trouvé un emploi ailleurs ou pour créer une entreprise. Mais à la fin d'octobre, il manquait encore 170 de tels « volontaires ».

En fait, 130 dossiers de demande de départs volontaires ou de mutations internes n'avaient pas été validés : pour qu'ils soient acceptés par la direction, il faudrait qu'à chacun de ces postes corresponde un « permutant », c'est-à-dire qu'un salarié dont le poste est supprimé aille prendre le poste d'un volontaire au départ. Pour la direction, dans le meilleur des cas envisagés, il ne resterait donc « plus que » 40 licenciements environ qui auraient lieu en début d'année 2016. Mais rien ne dit que les postes des candidats au départ pourront être des postes de reclassement

pour ceux dont le poste est supprimé. Il pourrait donc y avoir bien plus de 40 licenciements.

En tout cas, c'est sans attendre la fin de ce PSE 2015 (un « plan de sauvegarde de l'emploi » qui venait après un PSE 2014 ayant déjà supprimé 508 postes), que le groupe Volvo annonce l'externalisation d'une partie des services informatiques. Il y aurait en France 163 suppressions de postes, tous concentrés sur l'établissement de Lyon, sur un total de 571 postes concernés par cette activité. Volvo a choisi comme repreneur le groupe HCL et si les négociations aboutissent, c'est à partir du 1<sup>er</sup> avril 2016 que ces salariés devront rejoindre cette entreprise.

Le 20 octobre, un rassemblement était organisé pendant la tenue du Comité central d'entreprise où avait lieu l'annonce de cette vente. C'est à plus de 200 que les travailleurs sont entrés dans la salle de réunion. Là, beaucoup ont exprimé leur refus de ce projet. Non seulement

la direction de Volvo veut imposer ce transfert, puisque les salariés n'auraient pas le choix : soit partir chez HCL, soit être licenciés, mais en plus il n'y a aucune garantie pour l'avenir. Des salariés présents ont dénoncé la garantie d'emploi limitée à un an, alors que dans de nombreuses entreprises cette garantie, qui n'engage pourtant pas beaucoup la direction, a une durée plus longue. Ils ont aussi demandé la possibilité de réintégrer Volvo si un plan de suppressions d'emplois devait avoir lieu dans quelques mois ou années, cette fois chez... HCL. Pour l'instant, la direction fait la sourde oreille à toutes ces demandes.

Mais si les patrons de Volvo et de HCL sont en pleine négociation du contrat de vente, cette externalisation est encore loin d'être faite. Les premiers concernés, les salariés de Volvo, n'ont pas encore dit leur dernier mot et, par leur mobilisation, ils peuvent faire échec à la volonté de la direction de se débarrasser d'eux à moindre coût et imposer des véritables garanties concernant leur avenir, l'emploi et les salaires.

Correspondant LO



Manifestation Renault Trucks du 16 juin 2015

## Usine d'amiante d'Aulnay-sous-Bois : les patrons pollueurs ne seront pas les payeurs

Durant des années, les ouvriers de la compagnie des minéraux et matières premières (CMMP) ont broyé de l'amiante à Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis. Cette usine a été surnommée depuis « l'usine-poison ». Des associations ont recensé 140 malades ou morts. Les victimes présentes et à venir sont les ouvriers et leur famille mais aussi les riverains et jusqu'aux écoliers du quartier, mais jusqu'ici les patrons ont toujours bénéficié d'un non-lieu.

Il en va de même pour

ce qui concerne la dépollution des lieux : là aussi la justice s'est rangée du côté du patronat. Elle estime que « la CMMP a bel et bien commis une faute mais n'a pas à en payer les conséquences ». De ce fait ce sont les habitants d'Aulnay qui ont supporté les dépenses de dépollution pour plus de six millions d'euros. La région et le département ont eux aussi versé des subventions, tous collaborant à exonérer les patrons criminels de leurs responsabilités.

Correspondant LO

# Continental : une grève victorieuse à Sarreguemines

Commencée à 14 heures jeudi 29 octobre, la grève des 30 ouvriers de Manuas, sous-traitant de Continental-Sarreguemines fabriquant les poudres pour les mélanges de caoutchouc, se concluait à minuit par l'obtention de 150 euros net par mois et le renforcement des équipes pour améliorer les conditions de travail.

Le travail de ces ouvriers, exécuté dans des conditions dures, avec une atmosphère polluée par les poudres, est vital pour l'usine Continental. Ce site de production qui se trouve juste en bordure de l'usine, sur un terrain qui appartient à Continental, a été confié en sous-traitance à un consortium dirigé par le groupe Brovedani. Cette société a des liens privilégiés avec la direction de Continental puisqu'elle a reçu, également en sous-traitance, la réception, le stockage et l'expédition des pneus, sous le couvert d'une autre société, Crealog.

Les poudres faites par Manuas sont un élément indispensable pour la confection des mélanges servant à produire les gommes des pneus de Continental, et elles sont livrées à flux tendu. Il n'y

a que quelques heures de stock, et c'est ensuite toute l'usine de 1 500 travailleurs qui se retrouve progressivement à l'arrêt si les poudres viennent à manquer. Les salariés avaient mis la barre très haut en réclamant 500 euros. Il fallut attendre le début de soirée pour qu'une première proposition de 50 centimes de l'heure soit faite, rejetée immédiatement par les grévistes, qui précisèrent qu'ils ne descendraient pas en dessous d'un euro de l'heure net, soit 150 euros net par mois.

La direction de Continental tenta un coup de force vers 22 heures en voulant prendre elle-même des camionnettes de Manuas pour récupérer des poudres stockées sur le site où se trouvaient les grévistes. Ceux-ci ne l'ont pas laissée faire. Un



Les grévistes de Manuas.

peu plus d'une heure plus tard, après que Continental eut donné de nouvelles instructions, le patron de Manuas a dû donner satisfaction totale aux grévistes, en ajoutant le renforcement en personnel des équipes débordées de travail. Sur la base d'un accord signé, les salariés mettaient fin au mouvement.

C'est la deuxième grève des travailleurs de Manuas en un peu plus d'un an. La première avait eu lieu en septembre 2014, en liaison avec leurs camarades de

Crealog dont leur patron commun voulait licencier le secrétaire CGT de la délégation unique du personnel de Crealog, accusé de dénigrer l'entreprise sur Facebook. Ceux de Crealog obtenaient alors l'annulation de la procédure de licenciement, et ceux de Manuas une augmentation de 100 euros par mois. Depuis, au bout de cinq heures de grève en septembre dernier, ceux de Crealog avaient encore obtenu 50 euros par mois.

Cela fait 250 euros

d'augmentation obtenus en un an par les ouvriers de Manuas, ce qui rattrape un peu les salaires qui étaient de 40 % inférieurs à ceux de Continental. Cette victoire ne peut qu'encourager leurs camarades de Crealog à réclamer avec force à leur patron commun le même traitement. Et, plus généralement, les 1 500 travailleurs de Continental peuvent vérifier que la grève est le seul moyen vraiment efficace de se faire entendre.

Correspondant LO

## À la rencontre de ceux de Toulouse

Jeudi 29 octobre, une délégation des ex-salariés de l'usine Continental de Clairoux, sous la conduite du comité de lutte, rencontrait leurs camarades de l'usine de Toulouse, comme l'avait décidé leur assemblée générale le 3 octobre.

Cette rencontre nécessitait deux jours de déplacement et une nuit sur place. Un peu plus d'une vingtaine ont entrepris ce voyage, en liaison avec le syndicat CGT de Toulouse-Foix-Boussens. Le tract distribué, s'adressant à tous les travailleurs de Continental, dénonçait les mensonges et le double langage de la direction centrale de Continental. Il expliquait que ce sont d'abord les autres salariés du groupe, ceux de France et d'Allemagne, qui sont visés par l'attitude arrogante des dirigeants du trust milliardaire envers ses ex-salariés de Clairoux.

Car, malgré des bénéfices qui explosent – la famille Schaeffler qui possède Continental vient de se voir classée première fortune d'Allemagne –, il y a une offensive générale contre les salariés. En Allemagne, à l'usine de Gifhorn, 800 des 1 600 emplois sont sur la sellette; en France, l'usine de Sarreguemines est menacée par un nouveau plan de compétitivité en cours de gestation. Et au bout du compte, ce sont

ceux qui se sont battus et ont refusé le chantage de la direction, à Toulouse ou à Regensburg en Allemagne, qui ont refusé le chantage des patrons de Continental, qui s'en sortent le mieux jusqu'à aujourd'hui.

À Toulouse, les discussions ont été très nombreuses, fraternelles, y compris avec les ingénieurs du site. Des militants de la CFDT sont venus rencontrer ceux de Clairoux. Les travailleurs de Toulouse évoquaient leur mobilisation de 2010-2011, qui était aussi en quelque sorte, comme certains le disaient, la suite du combat de ceux de Clairoux.

La chaîne de télévision FR 3 Picardie a interviewé la délégation à son départ de Compiègne et le quotidien régional *La Dépêche du Midi* a couvert l'événement deux jours de suite. Tout le monde est ressorti conforté par l'initiative: la délégation de Clairoux, au premier rang de laquelle les femmes des anciens de Clairoux; les militants CGT de Toulouse et de l'usine de Foix présents de la façon



Des travailleurs de Clairoux avec les militants CGT de Toulouse.

la plus fraternelle; et bien des travailleurs de Toulouse qui l'ont fait savoir le

lendemain dans l'usine. Comme tout le monde en a convenu, l'avenir

appartient à ceux qui luttent et refusent de plier.

Correspondant LO

## Fusion GE - Alstom : actionnaires repus et emplois supprimés

Venu à Belfort le 30 octobre, le PDG de General Electric a tenu une grand-messe dans laquelle il a vanté les bienfaits de la fusion avec Alstom. Et en effet, pour les actionnaires d'Alstom qui vont se partager 4 milliards d'euros, dont 1,2 milliard pour Bouygues, c'est une excellente affaire. Patrick Kron, PDG d'Alstom sur le départ, doit empocher une prime de 4 millions. C'est aussi en milliards que ceux de GE, déjà bien gavés, comptent les bénéfices

qu'ils attendent de cette opération financière.

Mais, derrière des discours qui se voudraient rassurants, il y a les attaques contre les travailleurs. À Belfort, GE renvoie des intérimaires, augmente la précarité et les rythmes de travail. Des postes de prestataires de service dans les bureaux sont supprimés à GE et à Alstom. La conséquence des économies prévues par GE est la menace de 2 000 suppressions d'emplois chez Alstom en France. Dans le secteur

Transport, qui restera Alstom, où depuis un an une centaine de postes ont disparu par des mutations et départs en retraite non remplacés, la menace de 300 suppressions d'emplois est à l'ordre du jour.

La mise en scène du PDG de GE ne masquera pas la réalité d'un capitalisme qui produit des chômeurs, attaque les conditions de travail de ceux qui gardent un emploi, pour enrichir des actionnaires qui n'en ont jamais assez.

Correspondant LO

# Smart – Hambach : le travail non payé, ça ne passe pas



Manifestation des salariés de Smart à Metz.

Le 11 septembre, la direction de Smart à Hambach, en Moselle, avait organisé un référendum pour faire approuver le retour aux 39 heures, payées 37, assorti d'un blocage des salaires sur cinq ans, en échange d'une vague promesse de maintien de l'emploi.

La majorité des ouvriers (61 %) avaient rejeté ce projet. Ce qui n'avait pas empêché les médias d'expliquer en boucle que les salariés l'avaient approuvé à 56 %, parce qu'une grosse majorité (74 %) d'employés, techniciens et cadres – bien moins concernés par le retour aux 39 heures que les ouvriers – avaient dit oui au projet de la direction.

La direction a obtenu la signature de la CFTC et de la CGC au bas de son accord. Mais la CFDT et la CGT ont refusé de signer et fait valoir leur droit d'opposition, puisqu'elles représentent à elles deux 53 % du personnel.

Certes, la CFDT explique dans la presse qu'elle n'est pas contre les 39 heures à condition qu'elles soient payées 39, ce qui est tout de même

la moindre des choses. En fait ce que veut la direction, ce n'est pas plus de travail : tout ce mois d'octobre il y a eu du chômage les vendredis. Elle veut du travail moins payé et une flexibilité encore plus grande.

La direction de Smart est à l'offensive pour baisser les salaires dans le seul but d'enrichir les actionnaires du groupe Daimler, un groupe riche à milliards.

Dans cette affaire les médias, comme lors des événements d'Air France, ont défendu le point de vue de la direction.

Étienne Hourdin

# ArcelorMittal – Dunkerque : des justifications qui sont autant d'aveux

À Dunkerque, le 26 décembre 2014, un salarié d'ArcelorMittal mourait percuté par une chargeuse. Le 12 avril 2015, un jeune intérimaire de 21 ans était écrasé entre deux wagons dans le service du déchargement des matériaux. Le 13 juillet, un ouvrier intérimaire de 41 ans travaillant au haut-fourneau 4 tombait dans une coulée de fonte liquide à 1 400 degrés. Mais, dans l'édition de *La Voix du Nord* de Dunkerque du mardi 20 octobre, la direction d'ArcelorMittal est « sortie de son silence » pour assurer que maintenant tout va bien.

En fait ses justifications sont autant d'aveux. Le journal cite ainsi une des mesures prises, qui sera : « L'exclusion définitive de l'entreprise qui employait l'intérimaire décédé le 12 avril (celui-ci n'était visiblement pas formé au travail qui lui avait été confié). » Mais c'est la direction d'ArcelorMittal qui est responsable de ce qui est fait ou n'est pas fait sur son site, y compris quand c'est une entreprise sous-traitante.

Une autre mesure citée est : « L'installation d'une protection pour empêcher toute chute dans une rigole de fonte. » C'est donc qu'elle manquait.

Si la direction voulait démontrer qu'elle se préoccupe de la sécurité des travailleurs, elle a au contraire confirmé sa responsabilité

dans les accidents mortels.

D'ailleurs, une semaine avant cet article de *La Voix du Nord*, une poche de gaz a explosé à l'Acierie, blessant et commotionnant plusieurs travailleurs. Ce n'est pas un nouvel incident grave isolé. À tel point que la société d'intérim Randsstad vient de décider de retirer 28 travailleurs, sur les 70 actuellement en activité sur le site de Dunkerque, jusqu'à ce que leurs postes soient mis au niveau de sécurité nécessaire du point de vue des équipements de protection du personnel, des parcours ou encore de la détection des gaz.

En négligeant la sécurité, ArcelorMittal montre que, pour ses patrons, les profits passent avant la vie des travailleurs.

Correspondant LO

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte Ouvrière  Lutte de classe  
 Nom ..... Prénom .....  
 Adresse .....  
 Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
 Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
 à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

*Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.*

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
 www.union-communiste.org  
 contact@lutte-ouvriere.org

### Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia  
**Pour les malvoyants**  
 www.lutte-ouvriere-audio.org

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) Dépôt légal novembre 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin - Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

# Réforme du code du travail : sous la dictée du patronat

La ministre du Travail Myriam El Khomri devait présenter mercredi 4 novembre les grandes lignes de la réforme du code du travail qu'entend mener au pas de charge le gouvernement, avec la présentation d'une loi au Parlement début 2016 et son application dès l'été.

Les orientations choisies par le gouvernement sont dans la droite ligne du rapport Combrexelle remis à Matignon le 9 septembre, proposant de remplacer la loi par des accords d'entreprises pour définir les conditions de travail, les salaires et l'emploi. Dans le contexte d'offensives tout azimut du patronat, de poids du chômage sur le moral et la combativité de la classe ouvrière, ces accords locaux ne peuvent se traduire que par des reculs considérables pour les salariés dans tous les domaines concernant leur vie au travail.

Hollande avait déjà annoncé la couleur lors de la conférence sociale du 19 octobre, en déclarant vouloir « alléger

les contraintes qui pèsent sur les entreprises en matière de code du travail, afin de relancer la compétitivité. » Qu'en

## Macron sur le pied de guerre

La revue *L'usine nouvelle* a réuni des patrons le 3 novembre dans le cadre « d'Assises de l'industrie » au cours desquelles leur homme à tout faire, Macron, a tenu un discours encourageant sur la « bataille du coût du travail », en bonne voie d'après lui.

Macron est visiblement satisfait du rapport récent de l'Insee constatant l'impact positif du CICE, le crédit d'impôt versé aux entreprises, sur ce prétendu « coût du travail ». Ce dernier aurait connu une

hausse modérée depuis 2012, en particulier depuis qu'a été instauré, en 2013, cet avantage fiscal pour les patrons. Comparé à l'ensemble de la zone euro et en particulier à l'Allemagne, le « coût du travail » s'est tassé. Mais la « bataille [...] n'est pas terminée », leur promet Macron, en première ligne sur le front de la compétitivité. Il faut encore faire baisser le coût des services aux entreprises, en clair s'attaquer davantage aux salaires des travailleurs

Et si Gattaz s'est plaint par

avances du maintien du CDI, source « d'angoisse » d'après lui pour le patronat, et du fait que la durée légale du travail resterait officiellement la même sur le papier, il sait que jamais depuis la guerre un gouvernement n'avait fait autant et aussi vite pour détruire les droits du monde du travail.

Gilles Boti

des PME sous-traitantes, comme le permet déjà la loi Macron, et comme le ministre de l'Économie se propose de le faciliter à travers une loi « Macron2 ».

« Octobre 2015 restera dans les annales comme le quatrième meilleur mois boursier du début du millénaire », constate un site financier. Visiblement, le travail non seulement ne « coûte » pas aux patrons, mais il leur rapporte gros.

Viviane Lafont

# Une émission sur le stalinisme : anticommunisme, quand tu les tiens

Isabelle Clarke et Daniel Costelle, connus pour leurs documentaires « Apocalypse » sur Hitler et les deux guerres mondiales, ont récidivé en s'attaquant cette fois à la personnalité de Staline avec l'émission « Apocalypse Staline » diffusée le 3 novembre sur France2. Le succès de la formule réside dans la colorisation des archives anciennes et la découverte de quelques séquences inédites. Mais pour la compréhension des événements, c'est une autre affaire.

Les auteurs sont des adeptes du « retour arrière ». On commence par l'invasion de l'URSS par les nazis en 1941 et on revient à la jeunesse de Staline. Ces va-et-vient relevant parfois du passage du coq à l'âne sont parfaits pour n'y rien comprendre. Mais, après tout, n'est-ce pas le but ?

Faute de chronologie et d'explications sérieuses, on se retrouve devant un galimatias qui mélange demi-informations historiques, mensonges répétés de façon à en faire des vérités, explications incomplètes et anecdotes creuses sur la sexualité

de Staline. Mais le souci des auteurs et de leur conseiller historique – il paraît qu'il y en a un – n'est évidemment pas la vérité mais de faire étalage de l'anticommunisme qui a cours aujourd'hui, en suggérant en prime que nazisme et stalinisme, c'est du pareil au même.

Les mensonges se succèdent. Les bolcheviks, staliniens ou antistaliniens, sont tous des « tyrans » et forcément « sanguinaires » ; la révolution d'Octobre est un coup d'État sans participation populaire réalisé par les « cavaliers de l'apocalypse »

qu'auraient été les bolcheviks. Le pouvoir traînait dans la rue, ils s'en sont emparés pour plonger la Russie dans le chaos. Ce que fut le tsarisme et le rôle de la Première Guerre mondiale dans le développement d'une situation révolutionnaire en Russie et dans toute l'Europe ? Pas un mot.

Même constat pour l'isolement de la révolution russe et ses conséquences, le développement d'une bureaucratie qui étouffa la révolution prolétarienne. Pourtant, si les auteurs avaient un tant soit peu compris le rôle de Staline comme fossoyeur de la révolution, ils auraient pu lui tresser des couronnes à ce titre. Mais ils nous content qu'il restait un partisan de « l'utopie », comme Lénine et Trotsky. Ils veulent bien admettre le sacrifice du peuple russe dans l'issue de la Seconde Guerre mondiale, mais d'une manière telle que cela revient à faire l'apologie du seul Staline !

Ceux qui seront restés

devant leur écran auront pu voir un tout petit bout de film inédit qui montre qu'après la mort de Lénine, Trotsky restait le plus populaire des dirigeants soviétiques, ce qui suggère que les idéaux de la révolution prolétarienne restaient alors bien vivants au sein de la population. Mais évidemment il ne faut pas compter sur ce documentaire pour comprendre que le rôle de Staline a été d'user du pouvoir dont il disposait pour écraser ceux qui continuaient de penser que débarrasser l'humanité entière de l'exploitation capitaliste est la seule tâche humaine digne de ce nom.

Il faut croire que si des documentaristes, en quête de succès, consacrent autant d'énergie à déverser des flots d'ignominie contre le communisme, c'est que l'objectif des communistes, en finir avec le système capitaliste et sa barbarie croissante, reste bien actuel.

Jacques Fontenoy

## Fil rouge

Sarkozy, de bling-bling en sniff-sniff

La vie n'a rien appris à Sarkozy. Et pourtant... Quand il va visiter Liliane Bettencourt, une vieille voisine de Neuilly, il tombe sur une affaire d'abus de faiblesse. Lorsqu'il se choisit un policier en retraite comme homme à tout faire et ministre de l'Intérieur, mauvaise pioche encore une fois, il y a trafic d'enveloppes et de tableaux. Il s'était trouvé de bons copains à Levallois, mais sa naïveté est abusée encore une fois, le couple maudit nageant dans l'argent sale. Lorsqu'il confie sa campagne électorale à une petite boîte de publicité, encore raté, des millions disparaissent en fumée et les procès tombent en cascade.

Et voilà maintenant que, quand Sarkozy loue un jet privé, on apprend que l'avion a servi à convoier de la cocaïne. Mais s'il porte si obstinément la poisse, est-il bien sérieux de vouloir un destin national ?

Tout baigne dans le pétrole

Les « majors » pétroliers, ExxonMobil, Shell, Chevron, Total et BP, ont annoncé des résultats trimestriels en baisse par rapport à 2014. Une des causes en serait la baisse du prix du pétrole. Mais il n'est pas question de toucher au dividende, « un élément qui ne doit pas fluctuer avec les prix du pétrole », comme le dit le patron de l'entreprise norvégienne Statoil.

La fluctuation sera donc celle des emplois. D'ailleurs, en février dernier, Total a annoncé simultanément 7 milliards de dividendes et 2 000 suppressions de postes. Chevron a indiqué qu'il comptait supprimer 10 % de ses effectifs.

Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes... des actionnaires.

## Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Face aux attaques du gouvernement et du patronat, le camp des travailleurs doit se faire entendre. Lutte ouvrière veut permettre qu'il s'exprime au cours des élections régionales de décembre 2015.

Il faut qu'il y ait un parti qui défende les intérêts sociaux et politiques des travailleurs, les idées de lutte de classe et de transformation révolutionnaire de la société. Pour faire vivre ce parti, Lutte ouvrière

ne peut compter que sur ceux qui refusent cette organisation sociale basée sur l'exploitation, le profit et la concurrence. Nous faisons appel à vous.

Envoyez vos dons à la souscription pour le

parti Lutte ouvrière, par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte ouvrière.**

Vous pouvez transmettre ces chèques à des camarades de Lutte ouvrière ou les envoyer

à l'adresse suivante : **Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18**

Merci d'indiquer également vos nom, prénom et adresse pour permettre l'envoi du reçu fiscal donnant droit à une réduction d'impôt.